

Une patinoire pour Noël

p. 12

© iStock





NOUVEAU À ERMONT

CRÉATION GRAPHIQUE - IMPRESSION - SITE WEB

11, rue de la République - 95120 Ermont

**CARTES DE VISITE CARTES DE FIDÉLITÉ CARTES DE VŒUX
PLAQUETTES TÊTES DE LETTRE ENVELOPPES DÉPLIANTS
FLYERS AFFICHES STICKERS CALENDRIERS MENUS
CRÉATION DE LOGO CRÉATION DE SITE INTERNET ...**

01 34 15 75 97

06 86 91 75 57

Email : contact@hddesign.fr

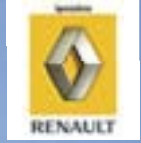
www.hddesign.fr



Groupe Charpentier

GARAGE
DE LA MAIRIE

Réparation toutes marques
Réparation pare-brise
Mécanique
Carrosserie/Peinture
(agrément assurances)
Vente véhicules neufs
et occasions,
Renault, Peugeot...



Véhicule de prêt sur réservation

Horaires du lundi au vendredi : 8h/12h - 14h/18h30
à 200 m de la Mairie

Nos partenaires



01 34 15 03 63



255, rue Louis Savoie - 95120 Ermont - Fax : 01 34 15 49 30
E-mail : garage-mairie@orange.fr

Accompagner ses adolescents

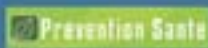
*Trois conférences-débats à l' Espace Jeunesse
Pour les parents*



Mieux comprendre
les prises de risques
à l'adolescence pour
mieux les accompagner

Mardi 7 décembre à 20h

Direction de la Jeunesse et des Sports
Espace Jeunesse - 37 Bis rue Maurice Berthoin - Ermont
01 34 44 10 30
Service municipal Prévention santé
Mairie Bâtiment A - 100 rue Louis Savoie - Ermont
01 30 22 22 99



DIDON & ÉNÉE
de Henry Purcell

Samedi 29 janvier
à 20 h 30
Théâtre Pierre Fresnay



La nouvelle production
du Théâtre de la Mezzanine



MUSEE HISTORIQUE D'ERMONT

UNE VILLE EN ACTIONS

Seniors : mieux se déplacer **p. 4**

ACTUALITÉS

Centres socio-culturels : des projets fédérateurs **p. 6**

VIE LOCALE

Des commerces à la page **p. 8**

Le marché Saint-Flaive **p. 9**

Retour en images **p. 10**

C'est Noël avant l'heure ! **p. 12**

DOSSIER

Agenda 21 : les axes stratégiques **p. 14**

SPORTS ET JEUNESSE

Hip-Hop : cultiver la 10fférence **p. 18**

Les ateliers de musiques actuelles **p. 19**

VIE ASSOCIATIVE

Téléthon 2010 **p. 20**

CULTURE

Des classiques à déguster **p. 22**

Les rendez-vous du jazz **p. 24**

PRATIQUE **p. 25**

AU FIL DES JOURS **p. 26**

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION **p. 26**

LES RENDEZ-VOUS DE DÉCEMBRE **p. 28**



L'année 2010 se termine. Une année difficile pour beaucoup. Et chacun de se dire que celle qui vient ne peut être que meilleure. Je vous souhaite donc, et toute l'équipe municipale avec moi, une excellente année 2011. Qu'elle soit sereine et pleine de réussite, pour vous et pour vos proches. À notre place, nous ferons tout pour que votre commune vous soit agréable, que les services municipaux soient disponibles et efficaces, et que votre cadre de vie reste de qualité. Nous vivons dans une société marquée par un égoïsme grandissant. À nous de favoriser les solidarités et l'écoute de l'autre, dans nos comportements personnels, mais aussi dans nos actions : dans notre famille, au travail, dans notre quartier ou dans la vie associative. C'est à cette condition que la nouvelle année sera, à notre petite échelle, une bonne année.

Hugues Portelli

Maire d'Ermont

Sénateur du Val d'Oise

Magazine de la ville d'Ermont édité par la Direction de la Communication, de l'Information, de la Documentation et des Archives de la ville d'Ermont, 100 rue Louis Savoie, BP 40083, 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 38 38.

mairie@ville-ermont.fr - www.ville-ermont.fr

Directeur de la publication : Hugues Portelli

Rédactrice en chef : Sandrine Khemici

Comité de rédaction : Cécile Dyskiewicz, Julia Houillon, Sandrine Khemici,

Elsa Trinquesse, Xavier-Alexandre Reliant

Photographies : Julie Lucas

Réalisation : Agence Aire - 7 rue Francis Combe - 95000 Cergy

01 30 30 16 02

Impression : Desbouis Grésil - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66

Tirage : 15 000 exemplaires

Publication mensuelle

Distribution : Adrexo

Dépôt Légal : décembre 2010

ISSN : 0296-015X



Distribué avec ce magazine le calendrier 2011 des encombrants. Magazine imprimé avec des encres végétales sur papier issu de la gestion durable des forêts. Le magazine est imprimé sur du papier 60 % recyclé.

SENIORS

Mieux se déplacer

CRÉÉ EN 2008 PAR LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) SUR UNE INITIATIVE DU CONSEIL DE SENIORS, UN SERVICE DE COVOITURAGE PERMET À DES SENIORS NON-VÉHICULÉS DE PARTICIPER AUX ACTIONS ET ACTIVITÉS MISES EN PLACE PAR LA MUNICIPALITÉ.

Ce service de covoiturage permet aux seniors ermontois isolés de pouvoir participer à l'ensemble des actions et animations mises en place par le Centre communal d'action sociale.



Créé en 1998 par la Municipalité, le Conseil des seniors a pour mission d'identifier les besoins des personnes âgées. Ensemble, les membres mènent des réflexions sur les thèmes qui les préoccupent. Ils font ainsi part de leurs souhaits pour améliorer la vie de l'ensemble des Ermontois au quotidien. En 2003, une Charte des seniors a d'ailleurs été signée optimisant notamment les offres d'activités destinées aux seniors. Le Conseil des Seniors a ainsi créé le covoiturage.

Faciliter les déplacements

Pas toujours très facile de se rendre à des activités et animations lorsque l'on est isolé et non-véhiculé. Le service de covoiturage permet à des seniors non-véhiculés de participer aux actions et activités mises en place par le CCAS. Réservé aux seniors ermontois de plus de 60 ans à mobilité réduite et/ou éloignés des réseaux de transport en commun, ce service bénévole est en place depuis janvier 2008.

Une charte en toute sécurité

Pour que ce service se déroule dans de bonnes conditions, notamment de sécurité, le Conseil des Seniors a, parallèlement, élaboré une Charte de fonctionnement du covoiturage. Une charte conduc-

Service solidaire, le covoiturage est encore trop peu utilisé des seniors ermontois. Toutes les conditions sont pourtant réunies pour faire de ce service un succès.

TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

Jeudi 16 décembre à 20 h 45 aura lieu la prochaine réunion du conseil municipal, en mairie bâtiment B, salle Jacques Berthod. Le conseil municipal même sans carte, 24 h/24, 365 jours par an. 115 ou Croix-Rouge du Val d'Oise : 01 39 35 60 35. /// Déposez vos photos sur le module prévu à cet effet. /// Le Centre départemental de dépistage et de soins (CDDS) a mis en place des séances de vaccinations gratuites. Celles-ci sont organisées Polioomyélite, le DTPC (Diphtérie, Tétanos, Polioomyélite, Coqueluche), l'hépatite B. Ils sont fournis gratuitement. Ces vaccins s'adressent à tous,



teur et une charte demandeur ont été rédigées afin d'assurer un maximum de sécurité aux utilisateurs et aux bénévoles. Ces chartes sont disponibles au CCAS et téléchargeables sur le site de la commune : www.ville-ermont.fr/services-municipaux/seniors

Modalités de fonctionnement

Les seniors qui souhaitent bénéficier de ce service doivent s'inscrire au CCAS une semaine avant la date et signer la charte du demandeur. Par ailleurs, si vous souhaitez rendre service à des personnes âgées et leur permettre de sortir de leur isolement, si vous êtes disponible quelques heures par semaine, par mois ou par trimestre, devenez conducteur bénévole.

Covoiturage

Centre communal d'action sociale

Mairie bâtiment A - 100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50
ccas@ville-ermont.fr

ÉLECTIONS

Inscription sur les listes électorales

Le droit de vote est accordé constitutionnellement à chaque citoyen. Pour pouvoir voter, il suffit d'être inscrit sur les listes électorales.

Pour participer au scrutin, vous devez remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin au 1^{er} janvier de l'année de l'élection ;
- être de nationalité française ;
- jouir de vos droits civiques et politiques.

voter ne sera alors possible qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Pour cela, vous devez vous munir :

- d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- d'un justificatif de domicile à votre nom daté de moins de trois mois.

Par ailleurs, n'oubliez pas de signaler tout changement d'adresse au sein de la commune.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2010 pour vous inscrire sur les listes électorales auprès de la mairie de votre commune de résidence. Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais

Service municipal Élections

100 rue Louis Savoie - BP 40083
95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 24 ou 01 30 72 38 22

PARENTALITÉ

Accompagner ses adolescents

Depuis octobre dernier, la Direction de la Jeunesse et des Sports et le Service municipal Prévention Santé organisent un cycle de conférences-débats pour permettre aux parents d'échanger entre eux et avec des professionnels. Après *Internet et les jeux vidéo sans craintes !* en octobre, *Alcool, cannabis... comment prévenir ?* en novembre, décembre clôt ce cycle de conférences avec le thème *Mieux comprendre les prises de risques chez les adolescents pour mieux les accompagner.*

Pour les adolescents, la prise de risques rime souvent avec de nouvelles expériences, le désir de dépasser les interdits, l'appartenance au groupe, la levée des inhibitions, des peurs et des frustrations. Il s'agit de différencier les conduites d'essai ou d'exploration de celles de l'excès qui peuvent avoir des conséquences néfastes.

Plus d'informations sur
www.ville-ermont.fr

Mieux comprendre les prises de risques chez les adolescents pour mieux les accompagner Mardi 7 décembre à 20 h

Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux
95120 Ermont

Direction de la Jeunesse et des Sports

Espace Jeunesse
01 34 44 10 30 - Fax 01 34 44 10 39
www.ville-ermont.fr
jeunesse@ville-ermont.fr

Service municipal Prévention santé

01 30 72 37 95 - Fax 01 30 72 37 92
preventionsante@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé :

Chantal Gras

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports :

Jacques Cazalet

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse :

Brigitte Oehler

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Santé : **Joëlle Dupuy**

- TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

cial est ouvert au public. /// Chacun d'entre nous peut venir en aide aux personnes sans-abri. Le 115 est un numéro d'urgence gratuit, accessible effet sur www.ville-ermont.fr. Le principe est simple : les photos déposées doivent avoir un rapport avec Ermont et livrer votre regard sur la ville et une fois par mois sur rendez-vous au 01 34 06 00 98. Les vaccins pratiqués sont le ROR (Rougeole, Oreillons, Rubéole), le DTP (Diphthérie, Tétanos, à partir de 6 ans (29 avenue de Paris - 95600 Eaubonne). ///

CENTRES SOCIO-CULTURELS

Des projets fédérateurs

VÉRITABLES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX DE PROXIMITÉ, LES CENTRES SOCIO-CULTURELS SONT AU SERVICE DES HABITANTS ET À L'ÉCOUTE DE TOUTES INITIATIVES QUI POURRAIENT CONTRIBUER À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DANS LES QUARTIERS.



Lors des repas ou des fêtes organisés par les Centres socio-culturels, les habitants sont sollicités pour participer à l'organisation de la manifestation.

La participation des habitants aux activités des Centres socio-culturels constitue l'existence même du projet des centres. Parce qu'ils sont les mieux placés pour agir sur ce qu'ils souhaitent changer dans leur quartier, les résidents deviennent acteurs de l'évolution de certains projets. Les Centres socio-culturels témoignent aussi de la vitalité de la participation citoyenne à la vie des quartiers. La participation des Ermontois aux activités mises en place peut prendre différentes formes.

La participation des habitants aux projets des Centres socio-culturels est de plus en plus importante.

Une participation « active »

De nombreuses personnes interviennent de manière régulière dans les projets mis en place par les Centres socio-culturels. Cette forme de participation s'apparente au bénévolat. C'est le cas, par exemple, des habitants qui participent sur le long terme aux ateliers d'accompagnement scolaire, ou encore de manière plus ponctuelle, comme pour les projets Vacances Familles. Ils représentent alors une aide incontestable dans la concrétisation de ces projets. Chaque « bénévole » apporte sa spécificité et complète ainsi les différentes compétences des équipes des Centres socio-culturels. Il arrive également que les habitants soient à l'initiative de certains projets des Centres socio-culturels. Ce fut le cas des ateliers création, mis en place au Centre socio-culturel François Rude, pour répondre à une forte demande.

Les habitants peuvent également participer aux projets de manière assez simple. De nombreux Ermontois sont, par exemple, appelés à cuisiner un plat pour un repas organisé par les Centres socio-culturels. Le repas est ainsi partagé entre tous les participants.

Des exemples significatifs

On pourrait citer le relais-lecture du Centre socio-culturel des Chênes, intégralement repris par les « bénévoles » pendant un an. On pourrait évoquer le Projet de développement culturel qui connaît un réel engouement, le jardin pédagogique de la Pergola des Chênes et des Espérances, totalement investi par les bénévoles... La réalisation et la réussite de chacun des projets mis en place par les Centres socio-culturels n'est possible que grâce à une véritable implication de la part de chacun des bénévoles. Sous des aspects ludiques et conviviaux, un engagement sur le long terme est demandé à chacun.

Centre socio-culturel des Chênes

9 rue Utrillo - 95120 Ermont
01 34 14 32 65
Fax 01 34 14 53 92

Pergola des Chênes et des Espérances

112 rue du 18 Juin - 95120 Ermont
01 34 15 75 07

Centre socio-culturel François Rude

2 place François Rude - 95120 Ermont
01 34 44 24 60

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, la Solidarité et la Santé : **Chantal Gras**

TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

L'association Ami Services vous accueille à Ermont un jeudi par mois, de 9 h à 12 h, pour vous aider à trouver une solution à votre besoin d'action sociale. /// Inscrivez-vous au service d'informations SMS de la ville d'Ermont. Ce service vous permet, sur votre mobile ou sur la

ENQUÊTES

Les relations entre santé et vie professionnelle

Jusqu'au mercredi 22 décembre prochain, L'INSEE effectue une enquête sur les relations entre santé et vie professionnelle. Son objectif ? Mieux connaître les relations entre l'itinéraire professionnel (c'est-à-dire les périodes d'emploi, de chômage ou d'inactivité, ainsi que l'évolution des conditions de travail) et l'évolution de la santé au cours du temps. Vous avez peut-être déjà été contacté ou vous le serez dans les prochains jours par un enquêteur de l'INSEE. Celui-ci est muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Enquête globale de transport



Le Syndicat des Transports d'Île-de-France (STIF) et l'État (Direction régionale interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France - DRIEA) réalisent, jusqu'en avril 2011, une grande enquête sur les déplacements quotidiens des habitants d'Île-de-France. Certains d'entre-vous seront contactés par téléphone puis par courrier par TNS-Sofres afin de participer à cette enquête. Par la suite, un enquêteur de cette société, muni d'une accréditation officielle, se rendra au domicile des ménages contactés afin de réaliser l'interview. Les résultats de l'enquête serviront à définir des politiques concrètes, adaptées aux attentes et aux besoins des Franciliens. Aucune exploitation commerciale ne sera faite des résultats. Aucune autre sollicitation ne sera adressée aux ménages participants.

Notre collectivité soutient cette démarche qui permettra d'améliorer nos déplacements, alors si vous êtes contacté, participez !

www.egt.stif.info ou 0 800 006 136
(appel gratuit à partir d'un téléphone fixe)

HALDE

Un nouveau correspondant

Jean-Louis Touchot, correspondant local de la HALDE (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) dans le Val d'Oise a pris ses fonctions en octobre dernier à Ermont. Il a pour mission d'accueillir les personnes souhaitant déposer une réclamation à la HALDE. Il les informe des droits, aide à constituer un dossier de réclamation, contribue à la résolution de difficultés ou encore réoriente.

Une permanence est assurée le 1^{er} et le 3^e mercredi de chaque mois de 9 h à 12 h à la Maison de la justice et du droit de la vallée de Montmorency. Les personnes sont accueillies sur rendez-vous uniquement.

Maison de la justice et du droit de la vallée de Montmorency
60 rue de Stalingrad - 95120 Ermont
01 34 44 03 90

ÉPICERIE SOCIALE

Dix ans d'activités

L'Épicerie sociale d'Ermont fête ses dix ans ce mois-ci. Pour célébrer cet anniversaire, cette association ouvrira ses portes au public pour une journée exceptionnelle **samedi 18 décembre prochain, de 9 h à 17 h.**

L'objectif de l'épicerie sociale est de permettre à des personnes en difficulté de se procurer des produits alimentaires et d'hygiène à moindre coût au sein d'une structure donnant lieu à l'échange de conseils et d'informations sur la vie quotidienne.

L'Épicerie sociale d'Ermont est le résultat d'un partenariat entre les associations (Croix-Rouge, Entraide paroissiale, Secours populaire, Association des familles d'Ermont, Équipe Saint-Vincent) et les institutions (Municipalité, Centre communal d'action sociale, conseil général du Val d'Oise et Caisse d'allocations familiales du Val d'Oise). Elle bénéficie d'une participation importante des bénévoles et de dons en nature des hypermarchés Cora et des magasins Leclerc de Saint-Prix ; elle profite aussi de la convention avec la Banque alimentaire d'Île-de-France qui lui permet d'avoir à disposition des denrées en provenance des surplus de l'Union européenne ou d'entreprises agroalimentaires.



L'Épicerie sociale d'Ermont recherche régulièrement des bénévoles et des mécènes pour des dons alimentaires ou financiers. Les personnes souhaitant s'investir dans cette action peuvent contacter directement l'Épicerie sociale d'Ermont.

Porte ouverte
Samedi 18 décembre de 9 h à 17 h

Épicerie sociale d'Ermont
8 rue Guérin Drouet
95120 Ermont
01 34 13 32 82 – Fax 01 34 14 94 01

Centre communal d'action sociale
Mairie bâtiment A
100 rue Louis Savoie – BP 40083
95123 Ermont Cedex
01 30 72 38 50 – Fax 01 30 72 38 58
ccas@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée de la Famille, de la Solidarité et de la Santé : **Chantal Gras**

- TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX - TÉLEX

(ménage, jardinage, repassage, bricolage, cuisine et courses). La prochaine permanence aura lieu jeudi 16 décembre au Centre communal boîte vocale de votre téléphone fixe, d'être informé en temps réel de tout événement se produisant sur la commune. ///

NOUVEAUTÉ Des commerces à la page

DYNAMISE ET JEUNESSE SONT AU RENDEZ-VOUS AVEC So'FRESH CAFÉ ET LA BRASSERIE DES ARCADES.

So'Fresh Café

Voici un concept novateur : une restauration rapide, légère et pour tous les porte-monnaies. Rencontre avec Eddy.



Comment est né So'Fresh café ?

Je cherchais quelque chose qui ferait la différence. Pendant quatre ans, j'ai été moniteur d'auto école au CER d'Ermont et le concept de So'Fresh café me travaillait. C'est

sans doute parce que ma vocation première est le commerce ayant fait un BTS force de vente. J'avais repéré le local depuis un moment mais à l'époque il n'était pas disponible. Aujourd'hui, So'Fresh Café est un projet bien abouti, d'une part grâce au financement accordé par la banque d'autre part, grâce à ma famille qui m'a aidé à faire tous les travaux.

Une restauration rapide, légère et pas chère. D'où vous est venu ce concept ?

Je me suis inspiré des franchises Pomme de pain, je trouvais le concept original et convivial. Le client a le choix de venir à tout moment de la journée soit pour prendre son petit déjeuner (viennoiserie, café-terie), ou encore un déjeuner express et équilibré (salade, quiche, sandwich) ou enfin l'après-midi pour le côté salon de thé. Ce concept est totalement intergénérationnel.

Pourquoi un nom anglais ?

C'était plus accrocheur, plus vendeur et frais comme mes produits.

So'Fresh Café

De 7 h 30 à 19 h 30 (sans interruption)
17 rue de Stalingrad
95120 Ermont

La brasserie des arcades



Ce commerce qui était déjà une brasserie a pris un coup de jeune avec un nouveau décor et un nouveau gérant. Rencontre avec Monsieur Hanafi.

Vous êtes dans la restauration depuis plusieurs années et gérant du restaurant La Nozza. Pourquoi avoir repris la brasserie des arcades ?

J'aime me lancer des défis et plus particulièrement celui de redonner du dynamisme à un commerce. J'ai commencé dans la restauration en tant que gérant associé du restaurant Le Colisée et, en même temps, j'ai ouvert le restaurant La Nozza. Très vite, gérer ces deux établissements est devenu compliqué, c'est pourquoi j'ai choisi de m'investir pleinement dans La Nozza. En octobre 2009, j'avais envie d'autre chose, d'un autre style, d'un autre défi. Et c'est ainsi que j'ai repris la brasserie des arcades.

Pourquoi avoir choisi Ermont ?

J'ai fait une partie de mes études à Ermont et j'y suis depuis 15 ans. Je connais tout le monde et surtout les jeunes des différents quartiers de la ville. Je préfère savoir les jeunes prendre un café dans ma brasserie que de ne rien faire dans les rues.

Comment expliquez-vous votre passion pour le commerce ?

Dans la famille tout le monde est dans le commerce, autrement dit je l'ai dans la peau. Plus jeune, j'habitais Domont. J'avais repéré un local vide et je me suis lancé parce qu'on m'a donné ma chance. Je suis commercial dans l'âme et ce qui me motive le plus c'est de faire vivre un commerce en apportant une touche de nouveauté permanente. Par exemple, je propose tous les vendredis un menu à thème (paëlla, couscous, etc.) avec la présence d'un DJ qui anime une partie de la soirée. Je suis content de voir les gens heureux et de partager un moment convivial.

Brasserie des arcades

Ouvert tous les jours
19 rue de Stalingrad
95120 Ermont

COMMERCE DE PROXIMITÉ

Le marché Saint-Flaive

INAUGURÉ LE 6 NOVEMBRE 1982, LE MARCHÉ SAINT-FLAIVE EST TRÈS VITE DEVENU UN LIEU INCONTOURNABLE DU COMMERCE LOCAL POUR LES ERMONTOIS ET LES HABITANTS DES VILLES AVOISINANTES.

Couvrant 3540 m² en intérieur et presque autant en extérieur, le marché Saint-Flaive rassemble 80 stands fixes et autant de stands volants. Ouvert les mercredi et samedi matin de 7h30 à 13h30, le marché d'Ermont est particulièrement prisé des habitants d'Ermont et des villes alentours.

L'histoire du marché Saint-Flaive

Il y a encore seulement quelques décennies, la ville d'Ermont comptait trois marchés : celui de la gare d'Ermont Eaubonne, celui de Gros-Noyer (devenu le Théâtre de l'Aventure) et celui situé au centre-ville. Ce dernier était situé à l'emplacement actuel de la Médiathèque intercommunale André Malraux. C'est seulement à partir de 1982 que le marché Saint-Flaive a ouvert ses portes aux Ermontois. Quelques années plus tard, il centralisait à lui seul les trois anciens marchés de la ville.

Des produits de qualité

Outre les commerçants volants situés devant la halle, vous avez un large choix à l'intérieur du marché Saint-Flaive : apiculteur, bouchers, charcutiers, boulangers, fleuristes, rôtisseur... Et si vous préférez favoriser le commerce de proximité, pas moins de huit stands de producteurs locaux vous proposent fruits, légumes ou volailles. Enfin, si l'envie vous prend d'apporter une touche d'évasion dans vos assiettes, vous trouverez au marché Saint-Flaive des produits italiens, asiatiques, grecs, orientaux, des épices, des olives, des légumes secs...

Des animations pendant l'année

Le 23 octobre dernier, les Ermontois ont pu découvrir de l'opéra en allant faire leurs emplettes. En effet, de jeunes chanteurs de haut niveau, placés aux quatre coins de la halle du marché, ont interprété des extraits de *Carmen*, l'opéra de Bizet. À cette occasion, les clients et les commerçants se sont laissés surprendre par cette ambiance musicale et conviviale qui s'est diffusée sur l'ensemble des étals.

Le marché Saint-Flaive propose tout au long de l'année de nombreuses animations ; à titre d'exemple :

- en février, le mimosa est à la fête ;
- en mai, ce sont les mamans qui sont à l'honneur ;
- en octobre, c'est la Fête du Goût ;
- en novembre, le Beaujolais nouveau ;
- à la fin de l'année, de nombreuses animations sont également organisées (cf. p. 13)...



En 1976, le marché était situé à l'actuel emplacement de la Médiathèque intercommunale André Malraux.



Le 23 octobre dernier, le marché Saint-Flaive proposait aux Ermontois d'écouter des extraits de *Carmen*, l'opéra de Bizet, tout en faisant leurs emplettes.

Marché Saint-Flaive

Rue Saint-Flaive Prolongée - 95120 Ermont
Les mercredi et samedi, de 7h30 à 13h30

80 stands fixes et autant de stands volants, une dizaine de producteurs locaux, des produits régionaux, étrangers... le marché Saint-Flaive regorge de merveilles pour éveiller vos sens !

RETOUR EN IMAGES

Il s'en est passé des

Exposition *La Nuit*, réalisée par des détenus de la MAVO

Du 6 au 20 octobre derniers, vous avez peut-être découvert voir les œuvres (peintures et photographies) réalisées par des détenus de la maison d'arrêt du Val d'Oise (MAVO). Ces tableaux et pho-



tographies ont été créés lors des ateliers d'arts plastiques proposés à la MAVO et dans le cadre de son jumelage avec la ville d'Ermont. Étaient également exposés des textes émouvants rédigés par les détenus sur le thème de la nuit.

Nouveaux Ermontois

Vendredi 15 octobre dernier, les nouveaux Ermontois ont été accueillis par M. le Maire et l'équipe municipale avec, entre autres, la participation des partenaires de la ville : CPAM, communauté d'agglomération Val-et-Forêt, Syndicat Émeraude.



Banquet des seniors

Samedi 16 et dimanche 17 octobre, ce sont près de 900 Ermontois de plus de 66 ans qui se sont réunis à l'Espace Yvonne Printemps du Théâtre Pierre Fresnay pour le traditionnel banquet des seniors. Ils ont assisté au spectacle *Cabaret de l'Opérette à la Comédie Musicale* de Didier Albitti en présence de M. le Maire.

Forum emploi

La communauté d'agglomération, en partenariat avec le Club des entreprises de Val-et-Forêt, organisait les 7 et 8 octobre derniers son premier Forum emploi, au Plessis-Bouchard. Plus de 2000 personnes ont rencontré les dirigeants de 70 entreprises des secteurs de la grande distribution, du transport, du service à la personne, des métiers de l'accueil, de l'emploi public ou encore du BTP. 170 offres d'emploi représentant plus de 600 postes ont ainsi pu être proposées aux visiteurs durant ces deux journées.



Conférence parentalité



La première conférence-débat sur la parentalité s'est tenue mardi 19 octobre dernier à l'Espace Jeunesse. Le thème de cette soirée était consacré à *Internet et les jeux vidéo sans craintes !* Animée par l'association e-enfance, les personnes présentes ont pu échanger entre elles et discuter avec des professionnels.



choses !

Inauguration de Carreaux d'Art



Samedi 23 octobre dernier a eu lieu l'inauguration de la mosaïque réalisée par les habitants du quartier des Carreaux lors des ateliers Carreaux d'art. Ces séances, encadrées par Ossaba, artiste plasticien professionnel, se sont déroulées de mars à juin derniers. Une déambulation artistique a précédé le dévoilement de la mosaïque avec des clowns-échassiers, des musiciens, la batucada du Pôle Culturel d'Ermont...

La [Belge] Attitude



Du 15 octobre au 27 novembre, un vent belge a soufflé sur Ermont ! Spectacles, lecture, concert, expositions, atelier de dentelle vous ont été proposés pour partir à la découverte de la culture belge. Cette manifestation, organisée en partenariat entre les villes d'Ermont, d'Eaubonne et la Médiathèque intercommunale André Malraux, a débuté samedi 15 octobre avec un concert d'Havelange, groupe de musique traditionnelle wallonne.

CINÉMA

Yvan Attal et Pascal Elbé à Ermont



Les 3 et 4 novembre derniers, les deux comédiens Yvan Attal et Pascal Elbé étaient en tournage à Ermont pour un film provisoirement intitulé R.I.F (Recherches dans l'intérêt des familles) du réalisateur Franck Mancuso produit par Babe Films et Éphème Productions.

Biographies express



L'histoire

Stéphane Monneré est capitaine de police à la Police judiciaire parisienne ; sa femme disparaît un jour sur la route des vacances. Les indices semblent indiquer qu'il n'est peut-être pas étranger à cette disparition. Pour éviter d'être placé en garde à vue, notre héros prendra la fuite avec son fils et devra assumer seul sa double mission : se disculper aux yeux des enquêteurs et savoir ce qui est vraiment arrivé à son épouse. La scène tournée à Ermont, et plus exactement à la gare Ermont Eaubonne, filmait le comédien principal tentant d'échapper à une patrouille de la police des frontières, sur le quai de la gare.

Yvan Attal intègre le Cours Florent et se fait remarquer sur scène dans les années 80. Mais c'est sa rencontre avec Éric Rochant qui va véritablement lancer sa carrière d'acteur. Sa première apparition à l'écran, dans *Un monde sans pitié*, lui vaut en 1989 le Prix Michel-Simon et, l'année suivante, le César du Meilleur espoir masculin. Il passe derrière la caméra en 1997 avec un court métrage puis avec *Ma femme est une actrice*, dans lequel il se met en scène aux côtés de sa muse Charlotte Gainsbourg*.



Après une enfance passée à Strasbourg, Pascal Elbé fait ses débuts d'acteur sur les planches. Il accède à la notoriété en 2003 grâce à la comédie tendre de Michel Boujenah, *Père et Fils*. Face à Charles Berling et Bruno Putzulu, il s'impose comme la révélation de ce film qu'il a coécrit, et qui lui vaut une nomination au César du Meilleur espoir masculin*.

* Source : www.allocine.fr



ANIMATIONS

C'est **Noël** avant l'heure !

À L'OCCASION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, LA VILLE D'ERMONT REVÊT SES HABITS DE FÊTE ET VOUS DONNE RENDEZ-VOUS AU CŒUR DE LA COMMUNE DU 16 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER PROCHAINS POUR DE NOMBREUSES ANIMATIONS QUI ENCHANTERONT PETITS ET GRANDS.

Prenez des photos et déposez-les sur le site de la commune. www.ville-ermont.fr



Du 16 décembre au 2 janvier, la Municipalité met en place une patinoire pour la plus grande joie des petits et des grands.

Pour célébrer cette fin d'année, la Municipalité propose plusieurs animations destinées à enchanter les Ermontois : une patinoire, des contes de Noël, le marché Saint-Flaive et le concours *Crêches de Noël*.

Patinoire pour tous

Un air de Noël soufflera à Ermont dès le 16 décembre ! En effet, petits et grands pourront chausser des patins à glace et s'élancer sur une patinoire de 250 m² (avec jardin de glace pour les petits) installée sur le parking du centre administratif, rue Saint-Flaive Prolongée, à proximité du marché Saint-Flaive.

La patinoire sera ouverte à tous durant les congés scolaires aux heures d'ouverture suivantes :

- **jeudi 16 décembre** : pour l'inauguration, la patinoire sera ouverte de 17 h à 20 h 30, suivie d'un feu d'artifice ;
- **vendredi 17 décembre** : ouverture de 14 h à 17 h ;
- **les samedis et dimanches** : ouverture de 10 h à 13 h et de 14 h à 20 h ;
- **du lundi au vendredi** : ouverture de 14 h à 20 h ;
- **les vendredis 24 et 31 décembre** : fermeture à 18 h ;
- **les samedis 25 décembre et 1^{er} janvier** : ouverture de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

Afin de permettre à tous les Ermontois de vivre un moment magique en cette fin d'année, la Municipalité installe une patinoire, à partir du 16 décembre sur le parking du centre administratif, rue Saint-Flaive Prolongée.



L'entrée est fixée à 3 € par personne pour vingt minutes d'activité, location des patins comprise. Et bien sûr, le centre-ville sera illuminé et les vitrines des commerçants de la ville seront décorées pour que ce moment soit, cette année encore, magique.

Conte de Noël

Mercredi 22 décembre à 16 h, la Municipalité, en partenariat avec les commerçants d'Ermont et la Médiathèque intercommunale André Malraux, propose un spectacle de contes avec accompagnement musical à la médiathèque (9 rue de la République), pour les enfants à partir de 5 ans : *Il était une fois Noël* par Rozenn Bodin-Cissé.

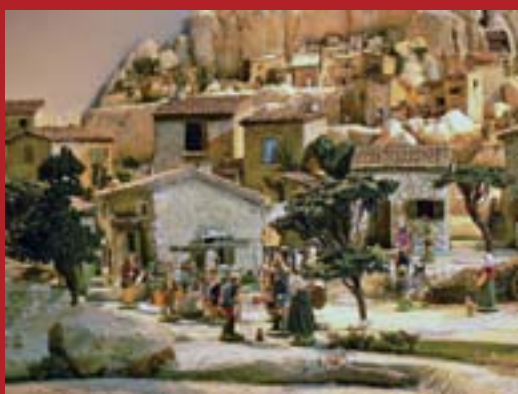
Marché Saint-Flaive

Le marché Saint-Flaive sera, lui aussi, plongé dans une ambiance festive et sera décoré en conséquence. Afin de souhaiter de bonnes fêtes à tous les Ermontois, des bons d'achats d'une valeur de 5700 € seront remis par une animatrice mercredi 15 et samedi 18 décembre prochains.

Par ailleurs, le marché sera ouvert, en plus de l'ouverture normale du samedi, les jours de Noël et du jour de l'an, les vendredis 24 et 31 décembre prochains jusqu'à 15 h.

CONCOURS

Ma crèche de Noël !



En cette période de Noël, la créativité est au rendez-vous ! Comme chaque année, la Municipalité organise un concours faisant appel à vos talents artistiques : le **concours Crèches de Noël** auquel jeunes de moins de 14 ans, associations et structures travaillant avec la jeunesse peuvent participer. Les réalisations seront visibles en l'église Saint-Flaive du 13 au 31 décembre prochains ; six prix seront décernés aux plus belles d'entre-elles.

L'inscription à ce concours se fait gratuitement auprès du Service municipal des Relations Publiques jusqu'au 7 décembre ou sur le site de la ville : www.ville-ermont.fr en téléchargeant le formulaire d'inscription.

Concours Crèches de Noël

Du 13 au 31 décembre

Inscriptions jusqu'au mardi 7 décembre

Service municipal des Relations Publiques

01 30 72 38 28

Animations de Noël

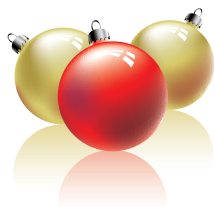
Du 16 décembre au 2 janvier

Service municipal des Relations Publiques

100 rue Louis Savoie - BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 28



CONSEILS DE QUARTIER

Cirque, collecte de jouets et cinéma



© Fotolia

• Le conseil de quartier Espérances/Arts, en partenariat avec le Centre socio-culturel des Chênes, invite ses habitants à une **sortie familiale au cirque Pinder, dimanche 12 décembre** (départ à 12 h, sur le parking rue de l'Europe). Pour y participer, vous devez vous inscrire à la Pergola des Chênes et des Espérances jusqu'au 3 décembre prochain (112 rue du 18 Juin - 01 34 15 75 07) :

- vendredi 26 novembre de 14 h à 16 h 30 ;
 - lundi 29 novembre de 14 h à 17 h 30 ;
 - mercredi 1^{er} décembre de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
 - vendredi 3 décembre de 14 h à 16 h 30.
- *Tarif préférentiel : enfant à partir de 3 ans : 5 €, adulte : 9 €.

• Les conseils de quartier de Cernay et d'Ermont Eaubonne organisent une **collecte de jouets et vêtements pour enfant** pour la journée de Noël 2010 des enfants défavorisés au Centre socio-culturel des Chênes le 11 décembre et au Centre socio-culturel François Rude le 18 décembre, en partenariat avec la Boutique école. Le dépôt des jouets et vêtements (neufs ou en bon état) se fait **jusqu'au vendredi 3 décembre prochain** à l'accueil de loisirs Jean Jaurès (140 rue du Général Leclerc) ou à l'accueil de loisirs Paul Langevin (4 rue Paul Langevin), de 17 h à 19 h.

• Les conseils de quartier Chênes et Balzac/Bapaumes/Rosignaux, en partenariat avec le Centre socio-culturel des Chênes, organisent un **après-midi cinéma** avec *L'apprenti Père Noël* suivi d'un goûter **samedi 18 décembre** prochain à 14 h 15 au Théâtre Pierre Fresnay. Inscriptions obligatoires au 01 30 72 31 65.

Service municipal de la Politique de la Ville et de la Vie de Quartier

100 rue Louis Savoie - BP 40083

95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 21 - 01 30 72 31 65

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Vie associative et de la Vie de quartier : **Laure-Éliane Sévin-Allouet**

Adjointe au Maire Chargée de la Culture et responsable du conseil de quartier de Cernay : **Martine Pégorier-Lelièvre**

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable et responsable du conseil de quartier Ermont Eaubonne : **Catherine Klein-Souchal**

Conseillère municipale déléguée Chargée de la Santé et de la Petite Enfance, responsable des conseils de quartier Chênes et

Balzac/Bapaumes/Rosignaux : **Joëlle Dupuy**

Conseiller municipal délégué Chargé de la Communication et responsable du conseil de quartier Espérances/Arts : **Youcef Khinache**

CULTURE



Fête du conte

Pour cette fin d'année, à l'occasion de la Fête du conte, la Médiathèque intercommunale André Malraux vous propose plusieurs rendez-vous.

Samedi 4 décembre à 17 h 30

Conte familial *Loup y es tu ?* (à partir de 5 ans) avec masques et marionnettes par Nathalie Bondoux au Centre socio-culturel François Rude (2 place François Rude - Ermont)

Bibliothèque intercommunale Les Passerelles

Samedi 11 décembre à 15 h 30

Papoum conte (pour les 3-6 ans) par Nathalie Le Boucher.

Médiathèque intercommunale André Malraux

Mercredi 22 décembre à 16 h

En partenariat avec le Service municipal des Relations Publiques et les commerçants d'Ermont, dans le cadre des animations de Noël : spectacle de contes de Noël avec accompagnement musical (à partir de 5 ans) *Il était une fois Noël* par Rozenn Bodin-Cissé à la Médiathèque intercommunale André Malraux

Médiathèque intercommunale André Malraux

9 rue de la République - 95120 Ermont

01 34 44 19 99

mediatheque.ermont@val-et-foret.fr

Bibliothèque annexe Les Passerelles

Mail Rodin - 95120 Ermont

Les axes stratégiques



Ermont, la mise en place de l'Agenda 21 a débuté en 2008 avec trois actes fondateurs : la formation de l'ensemble des élus et

des services municipaux sur les principes du développement durable, la création d'un service municipal dédié au développement durable et le recrutement d'un bureau d'études pour assister la Municipalité dans la mise en œuvre de son Agenda 21. Avec ce projet, elle s'engage à intégrer les principes et finalités du développement durable à travers ses politiques publiques mais aussi dans son fonctionnement interne. L'Agenda 21 nécessite la collaboration de tous et en premier lieu celle des Ermontois. Depuis janvier 2010, des Ateliers 21 ont été créés, véritables moments de concertation, chacun s'y exprime, valorise ses idées, suscite des initiatives, partage des savoirs et savoir-faire et enfin agit. Après la phase de diagnostic et celle de la concertation, en 2011 la Municipalité arrêtera ses choix et mettra en œuvre les premières actions de l'Agenda 21 ermontois.

Intégrer les résultats des ateliers 21

Pour chacune des thématiques, retrouvez sur www.ville-ermont.fr les éléments qui ont servi de base aux échanges lors des ateliers 21 ainsi que les comptes-rendus.

L'Agenda 21 d'Ermont entre dans sa phase opérationnelle

L'Agenda 21 est un processus qui cherche avant tout la collaboration des Ermontois. Pour cela, la Municipalité a ouvert des temps de travail collectif et d'échanges conviviaux, les « Ateliers 21 », organisés en deux sessions (janvier/février et mai/juin derniers) sur quatre thèmes : « habiter à Ermont », « apprendre et travailler à Ermont », « consommer et se divertir à Ermont » et « se déplacer à Ermont ». À travers ces ateliers, plusieurs objectifs étaient recherchés :

- ▶ faire remonter les préoccupations et attentes des Ermontois ;
- ▶ recueillir des propositions d'actions concrètes.

Nourrir le diagnostic partagé du territoire

Entre janvier et février derniers, une cinquantaine d'Ermontois par atelier - élus, entrepreneurs, représentants d'associations, Ermontois et services municipaux - ont contribué aux Ateliers 21. Ces rencontres furent le moment d'écouter et de recueillir des enjeux de développement durable exprimés par les habi-

tants.

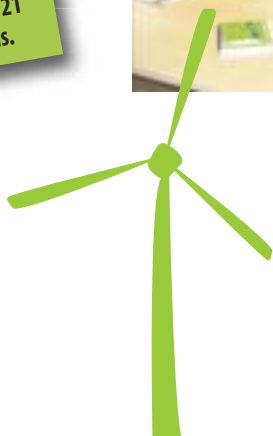
La deuxième session des Ateliers 21, de mai à juin derniers, était destinée à faire émerger des propositions concrètes. Ce sont, à chaque session, une vingtaine de participants qui ont pu nourrir les réflexions proposant ainsi 92 actions pour l'élaboration de l'Agenda 21, pour lequel trois axes stratégiques prioritaires ont été identifiés :

- ▶ axe n°1 : la pratique et l'apprentissage du développement durable, véritable « label » et « marque de fabrique » d'Ermont ;
- ▶ axe n°2 : l'écoréhabilitation de l'habitat public et privé ;
- ▶ axe n°3 : une politique des déplacements adaptée au territoire.

Pour chacun de ces axes, intensifier l'information, la communication, la formation et la mise en réseau est une demande qui ressort le plus de cette concertation et qui sera prise en compte à chaque étape de la mise en œuvre de l'Agenda 21 ermontois ; la Municipalité devant remplir un rôle d'interface.

Aujourd'hui, pour chaque axe stratégique retenu, les actions à mettre en œuvre sont très nombreuses. Aussi, celles-ci devront être hiérarchisées et échelonnées dans le temps en fonction, notamment, des contraintes techniques, en ressources humaines et financières qu'elles demandent.

Pérenniser les Ateliers



Le calendrier de l'élaboration de l'Agenda 21 ermontois

Phase 1 : de septembre à décembre 2009 : le temps du bilan

Réalisation d'un prédiagnostic du territoire et des pratiques municipales pour identifier les premières pistes d'amélioration.

Phase 2 : de janvier à juin 2010 : le temps du dialogue

Tenue des Ateliers 21, réunions publiques destinées à enrichir le diagnostic et à recueillir des propositions d'actions concrètes.

Phase 3 : de septembre 2010 à juin 2011 : le temps des choix

Validation des orientations et des propositions d'actions issues des ateliers 21 et rédaction de l'Agenda 21.

Phase 4 : à partir de janvier 2011 : le temps de l'action et de l'évaluation

Mise en œuvre des premiers chantiers inscrits dans l'Agenda 21 et pérennisation de la démarche.

Les trois axes prioritaires

La pratique et l'apprentissage du développement durable

Il s'agit ici de proposer Ermont comme « laboratoire d'apprentissage » du développement durable, de la maternelle à l'université. Cet apprentissage serait décliné à tous les niveaux de la scolarité. Pour mettre en œuvre cet axe, la mobilisation de tous, du monde de l'apprentissage et de l'éducation d'un côté, et le monde de la pratique de l'autre (entreprises, institutions, associations...) sera nécessaire. Cet apprentissage serait symbolisé par la création d'un « label ermontois » ainsi celui ou celle qui aura « appris ou pratiqué » à Ermont (scolarité, stages, thèses, emplois, activités...) sera « marqué » par les principes du développement durable.



L'écორéhabilitation de l'habitat public et privé

Posé par le Grenelle de l'environnement, l'enjeu de l'écóréhabilitation de l'habitat public et privé nécessite un travail d'accompagnement des ménages pour l'adaptation au changement. L'objectif de ce second axe est triple :

- ▶ travailler avec les familles ermontoises par la sensibilisation ou encore la formation ;
- ▶ réaliser ou faire réaliser des diagnostics de performance énergétique (DPE) sur l'ensemble du parc de logements ;
- ▶ agir contre la précarité énergétique.

Pour atteindre ces trois objectifs, la Municipalité mettra en œuvre les moyens nécessaires en favorisant l'information, la formation, la mise en réseau des acteurs ou encore la coordination des travaux engagés par les ménages par des commandes groupées par exemple.

Retrouvez sur le site de la ville, www.ville-ermont.fr, les neuf propositions issues des ateliers de concertation retenues pour la mise en œuvre de ce premier axe, avec, à titre d'exemple, l'accompagnement pour la mise en place d'un Agenda 21 scolaire.

Agenda 21 : un programme d'actions pour intégrer le développement durable au 21^e siècle.

21

La Municipalité souhaite pérenniser ces Ateliers 21 afin de faire une évaluation régulière de l'Agenda 21 avec les Ermontois et de les « former » aux problématiques de développement durable.

Le premier atelier de cette nouvelle série s'est déroulé samedi 6 novembre dernier à la Médiathèque intercommunale André Malraux. Au cours de cet atelier, les participants ont pu échanger avec Manuel Nardin* notamment sur les trois axes stratégiques retenus par la Municipalité. Dans un second temps, les Ermontois présents ont bénéficié d'une formation Énergie dispensée par Sébastien Hamot de l'Espace Info Énergie** de Pontoise qui a répondu aux questions sur l'efficacité énergétique dans les logements, les énergies renouvelables et le changement climatique.

Retrouvez sur le site de la ville, www.ville-ermont.fr, les huit propositions d'actions issues de la concertation et retenues par la Municipalité. À titre d'exemple, la réalisation de diagnostics de performance énergétique dans les logements publics et privés ou encore l'information sur les aides financières disponibles.



*du bureau d'études Sémaphores qui travaille pour la Municipalité sur la mise en œuvre de l'Agenda 21 ermontois.

**L'Espace Info Énergie est le premier réseau spécialisé de conseil aux particuliers délivrant des conseils neutres, de qualité et gratuit. Des permanences sont assurées régulièrement à la communauté d'agglomération Val-et-Forêt.

Retrouvez sur le site de la commune, www.ville-ermont.fr, les quatorze propositions retenues par la Municipalité issues de la concertation. À titre d'exemple, travailler sur la sécurité des usagers des voies douces ou encore la mise en place de zones piétonnes certains jours ou à partir de certaines heures.

Retrouvez le développement durable à Ermont sur le site de la commune, www.ville-ermont.fr, onglet Développement durable

Une politique des déplacements adaptée au territoire

Essentiel pour notre cadre de vie, cet enjeu a trois axes principaux : faciliter les déplacements dans la ville (par le partage de la voirie ou encore sa sécurisation), renforcer les fonctions des quatre gares d'Ermont (par la création par exemple de services dans les gares), et enfin développer le covoiturage, l'autopartage, les pistes cyclables sur l'agglomération ou encore la formation et la sensibilisation à la sécurité de tous sur la route (le permis vélo). Pour ce troisième axe, le rôle de mise en réseau des acteurs et l'impulsion des actions par la Municipalité auprès des partenaires (communauté d'agglomération Val-et-Forêt, SNCF...) sera fondamental.

Les autres axes de l'Agenda 21 ermontois

- ▶ Biodiversité et préservation des ressources naturelles avec la suppression progressive des traitements phytosanitaires des espaces verts municipaux.
- ▶ Consommation responsable avec la poursuite des actions sur le tri dans l'habitat collectif et le développement du compostage individuel et collectif.
- ▶ Vivre ensemble, cohésion sociale et territoriale avec des projets de développement d'échanges de services, d'outillages, de savoirs à l'échelle du quartier.

Le volet écoresponsable de l'Agenda 21 : les agents municipaux sensibilisés

Adopter de nouvelles pratiques afin d'intégrer les principes du développement durable ne peut se faire sans changer les pratiques internes de la collectivité. Parallèlement à la concertation mise en œuvre avec la population, les agents municipaux sont également sensibilisés aux principes du développement durable. Une session de sensibilisation a lieu ce mois-ci qui se poursuivra dans un second temps par des actions de formation afin que les agents adoptent dans leur quotidien professionnel des pratiques écoresponsables.

Mais qu'est-ce que l'écoresponsabilité ? L'écoresponsabilité représente l'ensemble des actions que peuvent engager les collectivités pour :

- ▶ limiter voire supprimer les impacts négatifs de leurs activités sur l'environnement ;
- ▶ améliorer la transversalité dans la collectivité ;

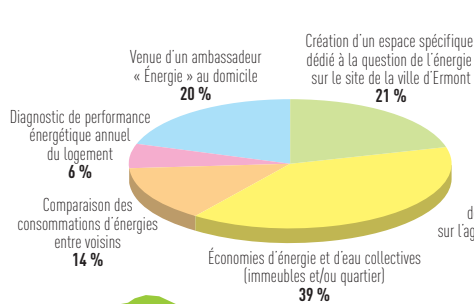
Pour cela, des axes de travail ont déjà été définis et pour certains mis en œuvre :

- ▶ les achats responsables pour mieux appréhender le critère environnemental et social dans les marchés publics ;
- ▶ les économies d'énergies (patrimoine bâti et déplacements des agents) ;
- ▶ la communication : pour que les messages soient mieux reçus par le public tout en économisant les ressources de la planète ;
- ▶ les ressources humaines : pour recruter plus de personnes en situation de handicap.

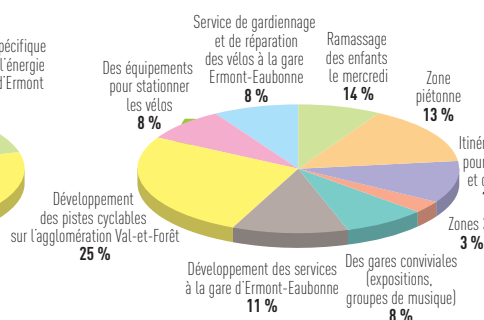
Quelques résultats du questionnaire distribué lors du forum des associations 2010

Parmi les propositions suivantes, à laquelle adhérez-vous le plus ?

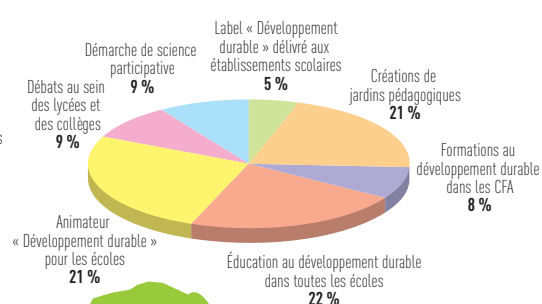
Énergies et habitat



Circulations douces et transports en commun



Éducation au développement durable



Des actions déjà en mises en œuvre

Si depuis quelques années de nombreuses actions ont été mises en œuvre, trois actions sont emblématiques.

Une volontaire écologique

Pour la deuxième année, la Municipalité et la Maison des jeunes et de la culture (MJC) accueillent une volontaire écologique venue d'Allemagne. Après Linda en 2009/2010, c'est Vanessa qui assure ce volontariat. En quoi cela consiste-t-il ? Parmi les différentes missions qui lui sont confiées, la volontaire écologique s'occupe notamment du jardin pédagogique de la MJC. Son but : apprendre à cultiver un jardin naturel, semer, planter, récolter... En 2010, des personnes en situation de handicap ont par ailleurs été accueillies lors de séances du jardin pédagogique.

Le travail accompli a valu à la MJC de recevoir une récompense à l'occasion du concours 2010 *Jardinons au naturel !* organisé par la Municipalité.

Cette volontaire écologique a également pour mission de travailler en partenariat avec le Centre socio-culturel des Chênes qui a mis en place en mai dernier son propre jardin pédagogique.



Lynda, volontaire écologique.

Les bornes enterrées

Depuis plusieurs années, un programme d'installation de bornes enterrées par les bailleurs sociaux de la commune est en œuvre. Dans le cadre de l'optimisation de ses services, le Syndicat Émeraude a mis en place des bornes enterrées dans l'habitat collectif dense d'Ermont visant à améliorer la collecte sélective et maîtriser les coûts de l'élimination des déchets ménagers. Basé sur l'apport volontaire de proximité, ce principe allie efficacité, modernité, économie et respect de l'environnement des habitants.

Constituées d'une cuve de 3 à 5 m³ enterrée et d'une partie aérienne discrète ou «périscope», munie d'une trappe d'introduction des déchets, ces bornes sont destinées à la collecte des emballages, du verre et des ordures ménagères résiduelles. Le coût de la collecte est réduit et le service facilité pour les usagers. Les premiers résultats sont très encourageants puisque, le tri, quasi inexistant auparavant dans certains quartiers, s'avère satisfaisant tant en qualité qu'en quantité : le tri des emballages légers a progressé de 14 % en 2009 sur l'ensemble de la ville.

Source : Syndicat Émeraude



Le Clos de l'Audience : des logements HQE

Après 18 mois de travaux, en septembre dernier, l'Office public de l'habitat (OPH) a accueilli 25 familles dans son nouvel immeuble HQE (Haute qualité environnementale) Le Clos de l'Audience.

La Haute Qualité Environnementale est une démarche qui vise à limiter à court et à long terme les impacts environnementaux d'une opération de construction ou de réhabilitation, tout en assurant aux occupants des conditions de vie saine et confortable.

Un second programme de l'OPH vient de s'achever : il s'agit des Hauts d'Ermont, dix maisons de ville qui elles aussi ont été construites en suivant la démarche HQE.



www.ville-ermont.fr/actionmunicipale/developpementdurable

Service municipal du Développement Durable

100 rue Louis Savoie - BP 40083 - 95123 Ermont Cedex

01 30 72 38 52

developpementdurable@ville-ermont.fr

Adjointe au Maire Chargée du Développement Durable : **Catherine Klein-Souchal**



HIP-HOP Cultiver la 10fférence



Le groupe de Hip-Hop 10fférence se réunit tous les jeudis soir à l'Espace Jeunesse. En mai dernier, il a participé à la Fête du Développement Durable.

LA MUNICIPALITÉ AVEC LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS PROPOSE AUX JEUNES ERMONTOIS DE PARTICIPER À DE NOMBREUX ATELIERS, SPORTIFS OU CULTURELS ET MET SES LOCAUX À DISPOSITION DE DIFFÉRENTS GROUPES SOUHAILANT RÉPÉTER OU S'ENTRAÎNER. LE COLLECTIF DE HIP-HOP 10FFÉRENCE SE RASSEMBLE AINSI TOUS LES JEUDIS SOIR, PENDANT DEUX HEURES POUR RÉPÉTER. NOUS AVONS RENCONTRÉ PETIT PRINCE ET JIDEY, DEUX DANSEURS DU GROUPE.

Que signifie votre nom : 10fférence ?

Tout d'abord, nous introduisons tous des styles de danse. Il s'agit d'un vrai mélange. De plus, notre groupe rassemble une diversité ethnique indéniable. Nous sommes issus de presque tous les continents et introduisons notre différence culturelle au sein du groupe. C'est cette hétérogénéité que nous partageons et que nous faisons valoir à travers notre danse.

Comment votre groupe est-il né ?

Au départ, nous étions quatre amis danseurs dans

le même lycée. Comme nous étions les seuls à danser le Hip-Hop dans notre établissement scolaire, la direction nous a demandé de participer à la représentation de fin d'année. À ce moment-là, il s'agissait avant tout pour nous de prendre plaisir en dansant. Petit-à-petit, notre groupe s'est agrandi et concrétisé grâce à une évolution des styles de danse. Les choses sont devenues plus sérieuses et nous avons réalisé plus de scènes. Rien que l'an dernier, nous avons dansé au cours de deux manifestations organisées par la ville : la Fête du Développement durable et les portes ouvertes de l'Espace Jeunesse. Nous avons également été invités à danser lors du bal de fin d'année du lycée Van Gogh. En juin 2009, nous avons participé au premier évènement J.H.R. ; le second s'est tenu le 25 octobre dernier à Saint-Denis.

Qu'est-ce que le J.H.R. ?

C'est une manifestation organisée par l'association J.H.R (Jim, Hélias, Romain), structure nouvelle dans les alentours, dont l'objectif principal est de valoriser les cultures artistiques urbaines. Elle a pour but de combattre les préjugés, les clichés, le racisme, à travers l'organisation de soirées où l'ensemble des cultures urbaines est représenté (danse, graffs, musiques...).

Quels sont vos projets ?

Comme nous sommes désormais une dizaine de danseurs, âgés de 12 à 20 ans, nous avons pour ambition de participer à un maximum de battles et de spectacles afin de progresser. Nous allons par exemple danser lors d'une battle chorégraphique le 18 décembre prochain à Colombes. Enfin, nous avons également pour projet de nous ouvrir à la scène internationale. Nous avons des opportunités pour aller en Suisse et au Liban.

Coordonnées du groupe

yoodaher@gmail.com

Manifestation Hip-Hop

Samedi 11 décembre

À partir de 17 h

Espace Yvonne Printemps du Théâtre Pierre Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée - 95120 Ermont

01 34 44 10 30

RÉCOMPENSES

Prix initiatives jeunes

Vous êtes Ermontois et âgés de 13 à 25 ans révolus ? Participez au Prix initiatives jeunes. Les projets doivent être réalisés dans l'année qui suit la date de dépôt du dossier de candidature et doivent s'inscrire dans une voie originale ou créatrice, dans l'art, l'artisanat, la culture, les sciences, les techniques, l'action sociale, l'humanitaire, l'environnement... Le projet doit constituer, pour les jeunes, un premier engagement dans une action individuelle ou collective comportant un caractère d'utilité sociale ou d'intérêt public. Les candidats peuvent être soutenus par une association existante ou créée pour l'occasion.

Samedi 11 décembre prochain, une manifestation Hip-Hop Artistyle Ermont est organisée à l'Espace Yvonne Printemps du Théâtre Pierre Fresnay, à partir de 17 h avec le soutien du Pôle Culturel et des associations MJC et Esperanto. Une dizaine de groupes présenteront leurs shows ; vous pourrez notamment voir le groupe 10fférence ainsi que la tête d'affiche Balystik. Ouverture au public dès 16 h 30.

MUSIQUE

A.M.A.E.R., les ateliers de musiques actuelles d'Erment

LA MUNICIPALITÉ PROPOSE DEPUIS UNE DIZAINÉ D'ANNÉES DES ATELIERS AUTOUR DES MUSIQUES ACTUELLES, COORDONNÉS PAR FRÉDÉRIC BERNET, RÉFÉRENT AU SEIN DE L'ESPACE LOISIRS JEUNES.

Structure de la Direction de la Jeunesse et des Sports, l'Espace loisirs jeunes est destiné aux 11-25 ans. C'est aussi un lieu d'échanges où l'on peut venir rencontrer l'équipe pédagogique pour élaborer des projets à visée sportive, culturelle ou artistique.

Les cours de musique

Les jeunes qui souhaitent découvrir les musiques actuelles peuvent participer à des cours de guitare (Frédéric Bernet) ou de batterie (Benoît Alziary). Ils sont ouverts à tous les niveaux. Après trois ans d'étude de l'instrument, ils peuvent participer aux ateliers musiques actuelles qui se présentent sous la forme d'orchestre réunissant différents instruments : basse, guitare, batterie, piano, voix... L'objectif pédagogique est de réussir à jouer un répertoire varié : rock, musique du monde, jazz...

L'orchestre 37 bis

Cet ensemble musical se compose des meilleurs musiciens présents dans les ateliers de musiques actuelles. Il a pour vocation de se produire lors des manifestations importantes de la Municipalité, comme les vœux du Maire, le Forum des associations de la vie locale ou encore la Fête du développement durable.

L'atelier des jeunes adultes

Cet atelier jeunes adultes est ouvert à tous les instrumentistes âgés de 18 à 25 ans. Il propose des horaires aménagés destinés aux étudiants et jeunes



L'orchestre 37 bis en représentation lors des vœux de M. le Maire en janvier dernier.

travailleurs. Il se tient le samedi après-midi, une fois tous les quinze jours.

L'atelier de production musicale

Depuis l'an dernier, un nouvel atelier a été mis en place, le jeudi de 16 h à 20 h, tourné vers l'enregistrement et le travail du son. Lié à l'activité menée tout au long de l'année pour la réalisation du CD des *Jeunes Pousses*, cet atelier permet aux jeunes d'apprendre à mixer, enregistrer et produire de la musique. Il est ouvert aux participants des ateliers de musiques précédemment cités et il est également destiné aux orchestres constitués sur la ville.

A.M.A.E.R. en concert

Le 17 décembre prochain, à partir de 19 h, venez à l'Espace Jeunesse écouter les restitutions des ateliers musicaux pour le premier concert de l'année de l'A.M.A.E.R. (Atelier des musiques actuelles d'Erment). Nous vous attendons nombreux !

Chaque jeune qui participe à l'un de ces ateliers peut collaborer à la réalisation du CD des *Jeunes Pousses*, réalisé et mixé par les jeunes eux-mêmes à l'Espace Jeunesse et édité chaque année en juin.



Pour participer à ce prix, retirez un dossier de candidature à la Direction de la Jeunesse et des Sports ou sur le site de la ville www.ville-ermont.fr. Celui-ci, dûment complété, doit impérativement être retourné à la Direction de la Jeunesse et des Sports au plus tard lundi 3 janvier 2011. Les lauréats recevront, en mai prochain, leur aide financière au projet.

Concours Prix initiatives jeunes

Inscriptions jusqu'au 3 janvier 2011 à la Direction de la Jeunesse et des Sports

Direction de la Jeunesse et des Sports

Espace Jeunesse
37 bis rue Maurice Berteaux - 95120 Erment
01 34 44 10 30 - Fax 01 34 44 10 39
jeunesse@ville-ermont.fr
www.ville-ermont.fr

Adjoint au Maire Chargé de la Jeunesse et des Sports : **Jacques Cazalet**
Conseillère municipale déléguée Chargée de la Jeunesse : **Brigitte Oehler**

MOBILISATION Participez au Téléthon



À L'OCCASION DE L'ÉDITION 2010 DU TÉLÉTHON, LES 3, 4 ET 5 DÉCEMBRE PROCHAINS, NOMBREUSES SONT LES PERSONNES QUI, À ERMONT, ORGANISENT DIVERSES MANIFESTATIONS. CETTE MOBILISATION, NÉCESSAIRE, APPORTE CHAQUE ANNÉE UNE AIDE SOLIDAIRE ET FINANCIÈRE POUR FAIRE AVANCER LA RECHERCHE ET AINSI LUTTER CONTRE LA MYOPATHIE ET LES MALADIES RARES.



En 2009, grâce à la générosité des Ermontois, ce sont 31 677,83 € qui ont été collectés pour l'AFM.

Au centre commercial Cora

Toute la journée dans la galerie marchande, faites des dons en achetant des objets confectionnés par l'Association générale des familles d'Ermont et d'autres bénévoles.

Au complexe sportif Raoul Dautry - 105 rue de Saint-Gratien

À partir de 9h, cours de tennis avec les enfants avec animations, buvette, sandwiches.

Centre socio-culturel des Chênes 9 rue Utrillo

Nouveauté

- Depuis plusieurs mois maintenant, les Ermontois se sont attelés à tricoter de grandes écharpes qui représenteront le FIL ROUGE. Celles-ci seront mises en vente sur tous les points de collecte et la recette sera intégralement reversée au Téléthon.
- De 14h à 18h30, l'Association éducative des Chênes (AEC) organise *Le banquet de Barbe-Bleue* avec la participation du Twirling Dance Club et de la Fanfare l'Ermontoise.

À l'Arche - 150 rue de la Gare

De 14h à 18h, grand concours de belote organisé par le Club des retraités « Tambour Battant » avec l'aide d'ADVOCNAR pour l'encadrement.

Espace Jeunesse - 37 bis rue Maurice Berteaux

De 15h30 à 17h, concert des musiques actuelles avec le groupe Little Sister.



Angle rues du 18 Juin et de Stalingrad

De 10h à 17h : démonstration de home-trainer avec la possibilité d'y participer. Animation proposée par le club des cyclistes.

Les points de collecte

- ▶ Au marché (le matin) avec chocolat chaud et viennoiseries.
- ▶ Au centre-ville.
- ▶ Aux Chênes.
- ▶ Place Anita Conti, vente de roses et autres objets.
- ▶ À Cora.

Les permanences de points de collecte seront assurées par plusieurs associations (Les Jardins Familiaux, l'Association générale des familles d'Ermont), des élèves du lycée Gustave Eiffel et Rebuffat ainsi que d'autres bénévoles.

Cette année, Ermont a ouvert les animations dès le samedi 27 novembre à la piscine municipale Marcellin Berthelot avec des baptêmes de plongée, des rencontres de water-polo, des cours de gymnastique aquatique et des ballets nautiques. Les 3, 4 et 5 décembre, Ermont poursuit son action et se mobilise pour les journées nationales du Téléthon 2010.

Vendredi 3 décembre

Théâtre de l'Aventure - 1 rue Gambetta

De 18h30 à minuit, animations avec les familles, suivies d'une partie de crêpes et d'un spectacle *Danses à travers le monde*.

Église Saint-Flaive - Rue de l'Église

À partir de 20h30, place aux chants avec les chorales Au rythme clair et Vocalys.

Samedi 4 décembre

Marché Saint-Flaive - Rue de l'Église

Toute la matinée, les bénévoles proposeront « les paniers du Téléthon » ainsi qu'une vente de produits tels que ceux réalisés par l'atelier de poterie de la MJC, etc.

2010 !

Le spectacle de clôture

Cette année, la compagnie Bouts de ficelle & Co vous propose *Folies Cabaret*.

Samedi 4 décembre à 20h45 et dimanche 5 décembre à 15h au Théâtre Pierre Fresnay.

Tarifs : 10 € pour les adultes et 5 € pour les enfants de moins de 15 ans.

Théâtre Pierre Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont

Réservations

- Centre socio-culturel des Chênes - 9 rue Utrillo.
- Théâtre Pierre Fresnay - 3 rue Saint-Flaive Prolongée : permanences samedi 27 novembre, mercredi 1^{er} et samedi 4 décembre, de 10h à 12h30.
- Boucherie Jallet - 1 rue du Dr Chabry.
- Par le biais des associations Gymnastique volontaire d'Ermont (GVE), Club des retraités « Tambour Battant »...

AUTRES OPERATIONS

- ▶ **Opération boîtes du Téléthon :** elles ont été déposées début novembre chez les commerçants d'Ermont.
- ▶ **Opération roses du Téléthon :** grâce au « Bouquet d'Ermont », 1000 roses sont mises en vente sur tous les points de collecte et sur les manifestations.
- ▶ **Autres tournois :** tournoi de golf jeudi 18 novembre et tournoi de bridge jeudi 2 décembre, à l'Arche de 14h à 18h.
- ▶ **École E. Delacroix :** vente de gâteaux pendant 15 jours au profit du Téléthon.
- ▶ **Accueils de loisirs :** les accueils E. Delacroix, E. Renan, J. Jaures, V. Hugo et P. Langevin se sont mobilisés pour confectionner et vendre des objets au profit du Téléthon.

Téléthon 2010
3, 4 et 5 décembre
01 30 72 38 02

Le Téléthon, c'est l'affaire de tous ! Les 3, 4 et 5 décembre, mobilisons nos forces pour gagner le combat contre la maladie !

Exposition ARAMI

L'association Les Amis des Arts, association d'artistes d'Ermont et de ses environs, organise son 67^e salon annuel sur l'art contemporain **jusqu'au 5 décembre prochain.**

De 14 h 30 à 18 h 30
Espace Yvonne Printemps du Théâtre Pierre Fresnay
3 rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont
01 34 15 70 97

Loto

L'association paroissiale d'Ermont vous propose de participer à son loto qui se déroulera samedi 11 décembre prochain à partir de 20 h, à l'Arche - espace municipal associatif (150 rue de la Gare). À la clé, de nombreux lots à gagner : lecteur DVD, four à micro-ondes, appareils électroménagers, appareil photo numérique, GPS, jeux électroniques,

outillages électriques, jambons, vins...
Entrée gratuite.
Sur place : buvette, sandwiches, pâtisseries...

Association paroissiale d'Ermont
Salle Jean-Paul II
1 rue Jean Mermoz - 95120 Ermont
01 34 14 29 01

Gospel à Cap Espérances

L'association Aide-Vie-Actions (AVA) vous invite, **dimanche 12 décembre à 17h**, au concert de gospel de la chorale Vocalys à Cap Espérances (89 bis rue du 18 Juin - 95 120 Ermont).

Ce concert sera suivi d'un verre de l'amitié.
01 34 12 02 86

Réveillon aux chandelles

Comme chaque année, l'Équipe Saint-Vincent, en partenariat avec les Petits Frères des Pauvres, organise son traditionnel réveillon de Noël vendredi 24 décembre à 21h, à l'école Victor Hugo (rue de l'Est). Cette soirée est ouverte à tous et plus particulièrement aux personnes seules qui veulent passer un moment chaleureux autour d'un repas de fête. Pour ceux qui le désirent, la soirée sera précédée d'une messe qui aura lieu à 19h, en l'église Saint-Flaive. Les personnes non véhiculées sont invitées à prendre un bus qui desservira, pour l'occasion, les quartiers suivants :

- à 18h50, la résidence les Espérances (rue Jean Richepin) ;
- 19h, arrivée à l'église Saint-Flaive.

Le retour sera également assuré. Si vous souhaitez participer aux préparatifs de cette soirée, vous êtes les bienvenus ! Rendez-vous pour cela dès 14h30 à l'école Victor Hugo. Vous pouvez également aider les bénévoles de l'association à servir le repas durant la soirée. Enfin, si vous connaissez des personnes isolées, risquant d'être seules le soir de Noël, n'hésitez pas à contacter l'Équipe Saint-Vincent.

- à 18h, la résidence Jeanne d'Arc ;
- à 18h15, la résidence la Sablière (chaussée Jules César) ;

Inscriptions avant le 10 décembre au
01 34 15 06 44 ou 01 34 15 11 20

Autour de Leonardo

L'association Autour de Leonardo recherche des bénévoles pour son prochain parcours-spectacle *Anne de Montmorency* au printemps prochain. Une réunion d'information aura lieu

dimanches 23 janvier et 6 février 2011 de 14h30 à 18h dans la salle de la Grange à dîme à Écouen.

www.autourdeleonardo.org

SPECTACLES

Des classiques à déguster

► Poussières d'eau

Théâtre par la C^{ie} Le Fil rouge théâtre
Dès 5 ans



© J.F. Lange

Au départ le bruissement de l'eau. Quelques branches arrachées au gré des promenades, des tissus déployés. Deux femmes en présence et une robe dénichée dans un trésor de théâtre...

Et nous voilà avançant, embarqués. Les deux comédiennes cherchent, proposent, inventent, jouent.

Poussières d'eau pourrait être le rêve de l'une des deux femmes ou de l'autre. Ou le rêve de chacun de nous, enfant ou adulte, qui regardons et écoutons, tout près.

Dimanche 5 décembre à 17 h

Théâtre de l'Aventure
Tarifs : T.P. : 8,50 € ; T.R. : 6,80 € ; Carte : 5,50 €



► Désiré de Sacha Guitry

Théâtre avec Marianne Basler et Robin Renucci



© S. Currie

Désiré est une pièce particulière dans l'univers de Sacha Guitry. L'une de ces premières œuvres. Une pièce qui, sous des apparences de légèreté, questionne l'âme, les sens et, cela est inattendu chez Guitry, le vernis social.

L'auteur connaît bien le monde qu'il décrit. Il épingle avec justesse les travers du politique et de l'argent-roi.

Mais *Désiré* est, avant tout, une pièce sur le désir, sur l'exaspération d'un désir frustré, une pièce au parfum d'érotisme latent. Une étrange pièce qui voit un valet aux allures aristocratiques, tomber amoureux d'une ancienne actrice, maîtresse d'un ministre des « P et T ».

Judi 9 décembre à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay
Tarifs : T.P. : 30 € ; T.R. : 28 € ; Carte : 25 €

► La nuit des rois de William Shakespeare

Commedia dell'arte par Comédiens et compagnie



© D.R.

Dans un pays lointain et sauvage règne le Duc Orsino. Amoureux fou de la belle Olivia qui le refuse, il sombre dans une mélancolie le détruisant peu à peu. C'est alors que

Viola, une jeune princesse, échoue après un naufrage et perd son frère jumeau, Sébastien. Travestie en garçon, elle devient page à la cour du Duc, dont elle est d'ailleurs éprise. Ce dernier l'envoie faire sa cour auprès d'Olivia, mais la comtesse tombe sous le charme de ce « jeune homme » au premier regard. Commence alors un quiproquo amoureux, où chaque personnage va vivre une nuit de carnaval effrénée, un instant de monde à l'envers.

Dimanche 12 décembre à 16 h

Théâtre Pierre Fresnay
Tarifs : T.P. : 21 € ; T.R. : 18 € ; Carte : 16 €

► Le Tartuffe de Molière

Théâtre de tréteaux par la C^{ie} Viva la comedia

Orgon, bourgeois aisé, a recueilli chez lui Tartuffe, un dévot influent et redoutable. Malgré les avertissements de ses enfants et de sa jeune femme, Elmire, Tartuffe le manipule en singeant la foi religieuse et lui dicte sa conduite au sein de sa propre maison. Orgon, ébloui par l'hypocrite, lui propose bientôt sa fille en mariage, cependant que Tartuffe tente de séduire Elmire. Toute la famille se mobilise, mais quand Elmire tente de démasquer l'imposteur aux yeux de son mari, il est déjà trop tard : Tartuffe, grâce à une donation inconsidérée qu'Orgon lui a faite, est devenu le maître des lieux...

Vendredi 14 janvier à 20 h 30

Théâtre Pierre Fresnay
Tarifs : T.P. : 21 € ; T.R. : 18 € ; Carte : 16 €



© A. Magnier



Les Scènes aux amateurs

Le cabaret de l'Aventure

Chaque soirée entraîne les spectateurs dans un univers original composé de chansons, d'intrigues, de personnages loufoques ou extravagants, le tout mis « en atmosphères ». Le cabaret de l'Aventure rassemble des comédiens, poètes, chanteurs, musiciens... des artistes amateurs aux côtés de professionnels qui partagent avec vous paroles, sketches et poésie dans une ambiance festive et chaleureuse. Les spectateurs sont installés autour de guéridons et une boisson gratuite est servie.

Vendredi 17 et samedi 18 décembre à 20h30

Théâtre de l'Aventure

Tarifs : T.P. : 16 € ; T.R. : 13 € ; Carte : 10,50 €



Retrouvez l'ensemble des spectacles d'Ermont-sur-Scènes dans la plaquette de saison 2010-2011 et sur le site internet www.ville.ermont.fr.

Horaires des réservations

(au Théâtre Pierre Fresnay)

Mardi et jeudi : 15h30 - 18h30.

Mercredi : 10h - 12h et 15h - 17h.

Vendredi : 15h30 - 19h.

Samedi : 10h - 13h (jusqu'au 18 déc. inclus)

Théâtre Pierre Fresnay

3 rue Saint-Flaive Prolongée
95120 Ermont

Théâtre de l'Aventure

1 rue Gambetta
95120 Ermont

Un seul numéro : **01 34 44 03 80**

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégorier-Lelièvre**

CINÉMA

Il n'y a pas de séance de cinéma mercredi 29 janvier.

Plein tarif : 5,20 €

Tarif réduit : titulaires de la carte Ermont-sur-Scènes, étudiants, moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, groupe de + de 10 personnes : **4 €**

Ciné-jeunesse : 2,70 €

Tarif pour les courts métrages (moins d'1 h) : 2,30 €

Les petits mouchoirs

Avec François Cluzet, Marion Cotillard, Benoît Magimel...

Durée : 2 h 25

À la suite d'un événement bouleversant, une bande de copains décide, malgré tout, de partir en vacances au bord de la mer comme chaque année. Leur amitié, leurs certitudes, leur culpabilité, leurs amours en seront ébranlés. Ils vont enfin devoir lever les "petits mouchoirs" qu'ils ont posés sur leurs secrets et leurs mensonges.

Mercredi 1^{er} décembre à 17 h 30 & 20 h 45

The American en V.O.

Thriller d'Anton Corbijn

Avec George Clooney, Thekla Reuten, Bruce Altman...

Durée : 1 h 43

Un tueur à gages, amateur de papillons, veut prendre sa retraite mais, avant, il doit exécuter un dernier et dangereux contrat dans un petit village italien des Abruzzes...

Mercredi 8 décembre à 18 h & 20 h 45

Vénus noire

Drame d'Abdellatif Kechiche

Avec Yahima Torres, André Jacobs, Olivier Gourmet...

Durée : 2 h 44
Interdit aux moins de 12 ans

Au cours du XIX^e siècle, une jeune femme hottentote est exhibée sur des foires en Grande Bretagne et en France et examinée par des scientifiques sans scrupules...

Mercredi 15 décembre à 17 h 30 & 20 h 45

L'homme qui voulait vivre sa vie

Thriller d'Éric Lartigau
Avec Romain Duris, Marina Foïs, Catherine Deneuve...

Durée : 1 h 55

Paul Exben a tout pour

être heureux : une belle situation professionnelle, une femme et deux enfants magnifiques. Sauf que cette vie n'est pas celle dont il rêvait. Un coup de folie va faire basculer son existence, l'amenant à endosser une nouvelle identité qui va lui permettre de vivre sa vie.

Mercredi 22 décembre à 18 h & 20 h 45

La Princesse de Montpensier

Drame de Bertrand Tavernier

Avec Mélanie Thierry, Lambert Wilson, Grégoire Leprince-Ringuet...
Durée : 2 h 19

1562, la France est sous le règne de Charles IX, les guerres de religion font rage...

Depuis son plus jeune âge, Marie de Mézières aime Henri, Duc de Guise. Elle est contrainte par son père d'épouser le Prince de Montpensier. Son mari, appelé par Charles IX, la laisse en compagnie de son précepteur, le Comte de Chabannes.

Elle tente en vain d'oublier sa passion pour Guise, mais devient malgré elle l'enjeu de passions rivales et violentes auxquelles vient aussi se mêler le Duc d'Anjou, futur Henri III.

Mercredi 5 janvier à 17 h 30 & 20 h 45

CINÉ - JEUNESSE

L'apprenti Père Noël

Film d'animation de Luc Vinciguerra

Durée : 1 h 20
Pour les enfants dès l'âge de 4 ans

Le Père Noël ne veut pas prendre sa retraite, mais le règlement est formel : il doit se choisir un

apprenti qui le remplacera. Sélectionné parmi des millions d'enfants, l'heureux élu devra s'appeler Nicolas, être orphelin et avoir le cœur pur. De l'autre côté de la terre, un petit garçon répond parfaitement à ces critères, mais son manque de confiance en lui et son vertige en font un piètre candidat. Le Père Noël acceptera-t-il l'idée de passer la main et aider son apprenti à prendre sa place ?

Mercredi 15 décembre à 14 h 30

CONCERTS

Les rendez-vous du jazz

EN MARGE DU FESTIVAL JAZZ AU FIL DE L'OISE, LE PÔLE CULTUREL / DIFFUSION – ÉDUCATION ARTISTIQUE A PROPOSÉ À FRANÇOIS MÉCHALI, ARTISTE EN RÉSIDENCE À L'APOSTROPHE, SCÈNE NATIONALE DE CERGY-PONTOISE, D'ORGANISER UN RENDEZ-VOUS JAZZ AVEC DE JEUNES MUSICIENS ISSUS DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL DE CERGY. NOUS AVONS RENCONTRÉ CE CONTREBASSISTE PASSIONNÉ. LE DICTIONNAIRE DU JAZZ (ÉDITIONS ROBERT LAFFONT) DIT DE LUI : « CONTREBASSISTE POLYVALENT ET GRAND TECHNICIEN, IL S'EXPRIME AVEC UN ÉGAL TALENT DANS DES CONTEXTES AUSSI DIVERS QUE LE JAZZ CLASSIQUE, LES MUSIQUES MODALES ET L'IMPROVISATION ».

En quelques mots, quel est votre parcours ?

J'ai été sensibilisé très jeune à l'écoute de la musique : je suis issu d'une famille de mélomanes. J'ai fait des études traditionnelles au Conservatoire de Versailles et, très tôt, à 20 ans, je suis devenu professionnel.

Je suis un musicien très actif sur la scène européenne du Jazz. J'ai participé à une soixantaine d'albums. Je suis en résidence à l'Apostrophe, Scène nationale de Cergy-Pontoise en temps que compositeur et contrebassiste. Une partie de mon activité professionnelle m'a conduit vers l'enseignement (CRR de Cergy). C'est de là qu'est partie l'idée des concerts avec des élèves ou anciens élèves du Conservatoire. L'idée de partager une expérience scénique avec de jeunes musiciens m'a tout de suite séduit. La transmission est un acte essentiel dans une vie de musicien.

Expliquez-nous le concept de ces quatre concerts.

Le premier concert s'appelle *François Méchali joue François Méchali*. Il s'agira de reprendre mes compositions et de les mettre en scène avec le quartet. Il ne s'agit pas de concerts d'élèves avec leur professeur mais vraiment de jeunes professionnels en situation, sur scène, face à un public.

Pour la deuxième date, *Chantons sans paroles*, il s'agira de reprendre des standards du jazz. Nous nous réapproprierons des morceaux issus de l'histoire de cette musique et qui font partie du patrimoine de tout musicien de jazz.

La troisième date, c'est *Autour d'Ornette*. Ornette Coleman est un célèbre jazzman qui a participé à la révolution du free jazz dans les années 60. Je préfère appeler ça de la musique ouverte. Ce style de jazz est méconnu et a plutôt une mauvaise image. C'est en tout cas une musique extrêmement exigeante.

Pour la dernière date, *À propos de...*, le contenu est moins défini. Cela dépendra des trois premières dates. La formation choisie, cordes et batterie, est en tout cas moins courante !

Quelle est votre actualité ?

En dehors de mon activité « courante » qui

Le programme

Au foyer du Théâtre Pierre Fresnay, à 20 h 30.

Jeudi 20 janvier

François Méchali joue François Méchali (contrebasse, deux guitares, batterie)

François Méchali : contrebasse
Adrien Giovanninetti : guitare
Rodrigo Abdalla Semia Viana : guitare
Clément Cliquet : batterie

Jeudi 3 février

Chantons sans paroles (contrebasse, violon, guitare, batterie)

François Méchali : contrebasse
Paul Ramage : violon
Adrien Giovanninetti : guitare
Quentin Rondreux : batterie

Jeudi 17 mars

Autour d'Ornette (contrebasse, violon, guitare, batterie)

François Méchali : contrebasse
Paul Ramage : violon
Adrien Giovanninetti : guitare
Clément Cliquet : batterie

Jeudi 28 avril

À propos de... (contrebasse, deux guitares, batterie)

François Méchali : contrebasse
Adrien Giovanninetti : guitare
Rodrigo Abdalla Semia Viana : guitare
Aurélien Lefebvre : batterie

Entrée libre dans la limite des places disponibles – Réservation conseillée

m'amène à jouer en France ou à l'étranger, j'ai fini d'écrire une commande pour un spectacle dans le cadre de ma résidence qui associera aussi un travail avec un vidéaste. Il s'agit d'une création pour le jeune public, *Haut les basses*, diffusée au Théâtres des Arts en décembre. Et puis, mon dernier album sorti chez Zig-Zag territoires, *Musica Callada*.

Pour tout connaître sur François Méchali : francoismechali.com

Pôle culturel / Diffusion – Éducation artistique
Foyer du Théâtre Pierre Fresnay
3 rue Saint-Flaive Prolongée – 95120 Ermont
01 34 44 03 80

Adjointe au Maire Chargée de l'Action Culturelle : **Martine Pégurier-Lelièvre**

Services d'urgence

Pompiers 18

Médecins

- SAMU : 15
- SUM Ermont (médecins de garde) : 01 30 30 07 15
- SOS Médecins du Val d'Oise : 01 30 40 12 12

Vétérinaires

nuits, dimanches et jours fériés
Syndicat des Vétérinaires : 08 92 68 99 33
Centre antipoison
01 40 05 48 48

Pharmacies de garde



Des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Pour connaître les coordonnées des pharmacies de garde, contactez le commissariat de police : 01 30 72 66 66.

Quand venir en mairie ?

100 rue Louis Savoie
BP 40083 - 95123 Ermont Cedex
Tél : 01 30 72 38 38 - Fax : 01 34 15 29 92
mairie@ville-ermont.fr
Du lundi au mercredi : 9 h-12 h & 14 h-17 h 30
Jeudi et samedi : 9 h-12 h
Vendredi : 9 h-12 h & 14 h-16 h 30

Permanences de vos élus

Le Maire reçoit en mairie tous les samedis de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

Adjoints au Maire : sur rendez-vous en mairie.
Conseiller général du canton d'Ermont : Lionel Georgin - Permanence en mairie bâtiment B sur rendez-vous au 01 30 72 38 53.
lionel.georgin@ville-ermont.fr

Député : Claude Bodin - Permanence en mairie bâtiment A, le vendredi 17 décembre de 17h30 à 18h.

Musée des Arts et Traditions Populaires

254 rue Louis Savoie
Esplanade du parc de la mairie
eco-musee@ville-ermont.fr

Conservateur : Michel Auger
Horaires d'ouverture sur rendez-vous au 01 30 72 38 28.

Visites commentées.
Entrée : 1,50 € ; gratuit pour les scolaires et moins de 12 ans.

Forces de l'ordre

Hôtel de Police

201 rue Jean Richepin
BP 82 - 95123 Ermont Cedex - 01 30 72 66 66
Ouverture du commissariat et dépôt de plainte
24 h/24

Police municipale intercommunale

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix
01 34 27 24 37 - Fax 01 39 59 41 35
Du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17h)
• Brigade de soirée
Du lundi au samedi (16 h - 24 h)
06 20 79 84 93 ou 06 18 03 91 35
• Poste d'Ermont
7 rue de la Réunion 95120 Ermont
01 30 72 94 60 ou 06 19 40 52 37
Fax 01 30 72 56 93

Lundi : 8 h - 12 h et 13 h - 17 h
Mardi : 8 h - 23 h
Mercredi : 8 h - 20 h
Jeudi : 8 h - 20 h
Vendredi : 8 h - 20 h
Samedi : 8 h - 12 h et 13 h - 15 h 30

Collecte des objets encombrants

Attention, le ramassage des encombrants a lieu dorénavant à partir du 3^e mardi du mois, du mardi au vendredi.

Les jours de ramassage des objets encombrants diffèrent selon votre secteur d'habitation.

Secteur A les mardis 14 décembre 2010 et 18 janvier 2011

Secteur B les mercredis 15 décembre 2010 et 19 janvier 2011

Secteur C les jeudis 16 décembre 2010 et 20 janvier 2011

Secteur D les vendredis 17 décembre 2010 et 21 janvier 2011

Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille après 19 h. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus. Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur les sites www.ville-ermont.fr et www.syndicat-emmaude.com.



Pour les déchets spéciaux, pensez à les déposer à l'Éco-site du Plessis-Bouchard

Syndicat Émeraude - Éco-site

12 rue Marcel Dassault
Parc d'activité des Colonnes
95130 Le Plessis-Bouchard
01 34 11 92 92

Heures d'ouverture du 1^{er} octobre 2010 au 31 mars 2011

Tous les jours de 10 h à 18 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 18 h.

www.syndicat-emmaude.com
contact@syndicat-emmaude.com

Les intoxications au monoxyde de carbone

Chaque année en France, 5000 personnes sont victimes d'une intoxication due au monoxyde de carbone (CO), et 90 en décèdent.

Le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel. Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique qui prend la place de l'oxygène dans le sang. Il provoque maux de têtes, nausées, fatigue, et dans les cas les plus graves le coma, voire le décès. En moins d'une heure, ce gaz peut s'avérer mortel.

Quels sont les appareils qui peuvent dégager du monoxyde de carbone ?

Tous les appareils qui fonctionnent avec une énergie combustible comme le bois, le charbon, le gaz (naturel, butane, propane), l'essence, le fuel, l'éthanol. Il peut s'agir :

- d'appareils de chauffage, de production d'eau chaude, de décoration ou de bricolage ;
- d'une cuisinière ;
- d'un appareil de chauffage d'appoint ;
- de poêles ou convecteurs ;
- de cheminées et d'inserts...

Les intoxications au monoxyde de carbone surviennent, entre autres :

- si les appareils de chauffage et de production d'eau chaude sont mal entretenus car les combustibles (bois, charbon, gaz, essence, fuel, éthanol) y brûlent mal ;
- si le conduit de fumée n'a pas été ramoné régulièrement : les produits de combustion ne peuvent pas s'évacuer correctement vers l'extérieur et risquent de refouler à l'intérieur du logement...

Comment éviter les intoxications ?

- Avant chaque hiver, il faut faire :
 - vérifier ses installations par un professionnel qualifié : chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, cheminées, inserts, poêles ;
 - effectuer un ramonage mécanique de ses conduits et cheminées au moins une fois par an.
- Pendant tout l'hiver : il faut aérer son logement, ne jamais boucher les entrées d'air, respecter les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées dans le mode d'emploi par le fabricant.

Numéros d'urgence

112 : numéro unique d'urgence européen

18 : Pompiers

15 : Samu

Pour plus d'informations

- Centre antipoison relevant de votre région
- Professionnel qualifié
- Direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Val d'Oise
- Mairie

Bienvenue à

Ana De Almeida

Coiffure à domicile

Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h

06 88 37 67 88

AU FIL DES JOURS

La rubrique Ermont au fil des jours recense la liste des nouveau-nés ermontois*, des jeunes mariés et des personnes décédées. Afin de respecter la vie privée de chacun, la publication de l'ensemble de ces événements ne paraît dans cette rubrique qu'après autorisation des personnes concernées.

*Les enfants nés à Ermont dont les parents résident dans une autre commune ne sont pas répertoriés.

Naissances

Septembre

- Le 8 : Laura Meard.
- Le 18 : Jules Pellegrino.
- Le 19 : Charlotte Pancaldi - - Monier.
- Le 24 : Margaux Halluin.
- Le 25 : Guerlane Briquer.
- Le 26 : Noémie Garaïos ; Elise Marcou.

- Le 28 : Lenny Obertan.
- Le 30 : Clémentine Samson Zilliox.



© Fabiola

Octobre

- Le 1 : Dylan Lucas.
- Le 4 : Arnaud Salvan ; Allan Rosalmy.
- Le 6 : Mathys Ehon.
- Le 9 : Gaëtan Poteau ; Safia El Mzaïti.
- Le 13 : Ioan Brack.
- Le 26 : Lucas Perros - - Deseille.

Mariages

Octobre

- Le 2 : Frédéric Guillaume et Sandrine Mourthé ; Christophe Paudelan et Laetitia Matthys.
- Le 9 : El-Hocine Amrane et Najette Bekkaye.
- Le 16 : Théophile Saunier et Flore Picard-Bachelerie.
- Le 23 : Dimitri Manzini et Delphine Perez.
- Le 30 : Mohammadi Bouiddouh et Khadija Amzil.

Décès

Septembre

- Le 1^{er} : Louis Di Napoli (93 ans).
- Le 7 : Claudine Pailleux, veuve Varin (86 ans).
- Le 30 : Liliane Curt, veuve Baquiast (90 ans) ; Maria Goffin, veuve Guivarch (88 ans).

Octobre

- Le 1^{er} : Jacques Foin (73 ans).
- Le 7 : Jean Gosset (90 ans) ; Serge Meunier (86 ans).

LA TRIBUNE de l'opposition

Santé !

C'est dans un contexte de crise économique majeure que le Gouvernement tente de faire adopter une série de lois visant à démembrer la Solidarité sociale, et notamment l'assurance-maladie. Il est, semble-t-il, plus important de faire des économies de bout de chandelle que de garantir à chacun l'accès aux soins. Alors que les statistiques montrent que de plus en plus de Français renoncent aux soins pour des raisons économiques, le Gouvernement n'a en tête que de réduire les dépenses de santé publique pour satisfaire les marchés internationaux.

Ainsi l'UMP propose de restreindre, contre l'avis des associations, l'accès à l'Aide médicale d'Etat (AME) permettant aux sans-papiers d'accéder gratuitement aux soins (ils devront désormais acquitter un droit d'entrée). Il est également prévu de réduire la voilure de la Couverture médicale universelle (CMU), qui ne le sera plus. Par ailleurs, la réforme des retraites n'a pas amélioré le suivi des salariés par les médecins du travail, bien au contraire. De façon plus générale, c'est un plan massif

de réduction des dépenses qui frappe le système de santé publique et qui touchera en premier les plus démunis. Ce ne sont pas moins de 7 milliards d'économie qui sont prévus pour 2011 sur le dos de l'assurance-maladie et des plus précaires.

Face à ces mesures nationales, à Ermont, la municipalité a édité un guide prévention santé, qui a pour vocation de regrouper « des informations et coordonnées autour du thème de la prévention santé ». Au-delà de ses indéniables qualités graphiques, ce guide a au moins le mérite de montrer le calvaire rencontré par les Ermontois les plus fragiles pour accéder aux soins depuis la fermeture du Centre de santé de la ville. À ce sujet, nous avons fait des propositions très concrètes pour ouvrir une nouvelle structure et Monsieur le Maire nous avait fait bien des promesses... qui sont restées des promesses. La politique municipale de santé s'en tient pour l'instant à ce précieux guide et à ses illustrations idylliques qui tentent de nous faire oublier la réalité.

À l'approche de Noël et de ses traditionnelles fêtes familiales et amicales, période propice à l'espoir, qui ne devrait pas être troublée par le chômage, la solitude, la pauvreté ou la maladie, plus que jamais il est du devoir de la commune de porter de véritables politiques sociales pour répondre aux difficultés quotidiennes des habitants.

Malgré ces incertitudes, nous tenons à souhaiter de joyeuses fêtes à tous les Ermontois. Santé !

Le groupe Générations Ermont

Mathias Trogrlic
Christophe Rodrigues
Estelle Lê
Talal Khiyachi
Marine Gilbert
Alain Fabre
www.generations-ermont.fr
contact@generations-ermont.fr



CLINIQUE CLAUDE BERNARD

9 avenue Louis Armand
95120 ERMONT
01 30 72 33 33

CHIRURGIE	KINESITHERAPIE REEDUCATION 01-30-72-33-33
MATERNITE	LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES 01-30-72-35-30
MEDECINE	RADIOLOGIE / SCANNER / IRM 01-30-72-33-30
ENDOSCOPIE	
CENTRE HEMODIALYSE	

URGENCES 24h/24 : 01-30-72-35-17



A 200 mètres de la Gare RER Ermont/Eaubonne
www.clinique-claude-bernard.fr



GAZ SERVICE RAPIDE



Depuis plus de 20 ans

PLOMBERIE - CHAUFFAGE ÉNERGIES RENOUVELABLES

s.a.v

**OUVERT
EN AOÛT**

**DEVIS
GRATUIT**

CHAFFOTEAUX,
DE DIETRICH,
ELM LEBLANC,
FRISQUET,
SAUNIER ET DUVAL...



Vente, installation, dépannage, ramonage,
désembouage...

Contrat d'entretien 94 € TTC
Chaudière gaz



01 39 59 26 04

Fax : 01 39 59 67 04
23, rue de Montmorency
95600 EAUBONNE



www.gazservicerapide.com

Centre commercial



Avenue Georges Pompidou 95120 Ermont
Tél : 01.30.72.68.00 S.A.V LIGNE DIRECTE / 01.30.72.68.99

Ouvert du Lundi au Samedi de : 8h30 à 21h



Devenez
un client privilégié !

**Doublez
Vos points le Mardi**

-10% le Jeudi

Sur les produits cora, Kido,
Patrimoine gourmand, Verciel,
Influx, Doméos, Optimalp et
la bijouterie carré d'or.



cora et moi, la confiance est là



Votre partenaire
pour la ville

www.groupe-ib.com

- > Télésurveillance & Télégestion
- > Signalisation tricolore et éclairage public
- > Dépannages, entretien et rénovation des installations électriques
- > Courants forts & courants faibles

24h/24 365j/an

Intervention dans l'heure pour nos clients en cas d'urgence
suite à un accident ou à une panne importante

Siège social - 21 rue de la Station - 95204 SARCILES - tél. 01 39 90 34 12 fax. 01 34 70 94 13

Merci à tous les annonceurs
pour votre participation

Si vous aussi vous souhaitez paraître
dans le Magazine

Contactez l'agence Aire
Valérie Milton au 01 30 30 16 02

Marche en forêt

Tous les lundis et mercredis à 9 h avec le club « Le Bel Âge »

Tous les lundis à 14 h avec le Club des retraités « Tambour Battant »

Tous les jeudis à 14 h : jeux divers. Club des retraités « Tambour Battant »

Jusqu'au 3 janvier 2011

Inscriptions au Prix initiatives jeunes. Direction Jeunesse et Sports

Jusqu'au 31 décembre

Inscription sur les listes électorales. Service municipal Élections

Jusqu'au 3

Collecte de jouets et vêtements organisée par les conseils de quartier de Cernay et d'Ermont-Eaubonne. Politique de la Ville et de la Vie de Quartier

Jusqu'au 5

14 h 30 – 18 h 30 : exposition ARAMI à l'Espace Y. Printemps du Théâtre Pierre Fresnay. Les Amis des Arts

Jusqu'au 7

Inscriptions au concours Crèches de Noël. Service municipal des Relations Publiques

Le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois

9 h – 12 h : permanence de la HALDE. Maison de la justice et du droit

Mercredi 1^{er}

17 h 30 & 20 h 45 : comédie dramatique Les petits mouchoirs au Cinéma Pierre Fresnay. Pôle Culturel

Jeudi 2

10 h 15 : L'or des Incas à la Pinacothèque. Club féminin « Les Pénélopes d'Aujourd'hui »

20 h 30 : Jazz avec Daniel Mille au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

Les 3, 4 et 5

Téléthon 2010 (cf. p. 20)

Dimanche 5

17 h : théâtre dès 5 ans avec Pous-sières d'eau au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

Mardi 7

14 h : conférence présentation du ballet classique Le Lac des cygnes. Club féminin « Les Pénélopes d'Aujourd'hui »

20 h : conférence Mieux comprendre les prises de risques chez les adolescents pour mieux les accompagner à l'Espace Jeunesse. Direction de la Jeunesse et des Sports

Mercredi 8

10 h 30 : contes de Noël pour les 6 ans et plus, par Laurence Anglade de l'association A la croisée des mots. Médiathèque intercommunale André Malraux

12 h : repas régional autour de Noël. Club « Le Bel Âge »

18 h & 20 h 45 : thriller avec The American en V.O. au Cinéma Pierre Fresnay. Pôle culturel

Jeudi 9

9 h : randonnées pédestres. RSP
12 h : repas annuel. Club des retraités « Tambour Battant »

14 h : spectacle Toujours prêt Jeeves de P.G. Wodehouse. Club féminin « Les Pénélopes d'Aujourd'hui »

18 h 30 : conférence J'ai décidé d'aimer l'art contemporain sur la ville de Copenhague à la Médiathèque interco. André Malraux. Pôle Culturel

20 h 30 : théâtre avec Désiré de Sacha Guitry au Théâtre Pierre Fresnay. Pôle Culturel

Samedi 11

17 h : Hip-Hop à l'Espace Yvonne Printemps du Théâtre P. Fresnay. Direction de la Jeunesse et des Sports

20 h : loto à l'Arche. Association paroissiale d'Ermont

Dimanche 12

12 h : sortie familiale au cirque Pinder organisée par le conseil de quartier Espérances/Arts. Politique de la Ville et de la Vie de Quartier

15 h : concert de Gospel. AVA

16 h : commedia dell'arte avec La nuit des rois de William Shakespeare au Théâtre Pierre Fresnay. Pôle Culturel

Du 13 au 31

Exposition Crèches de Noël en l'église Saint-Flaive. Service municipal des Relations Publiques

Du 14 au 17

Ramassage des encombrants selon secteur. Syndicat Émeraude

Mardi 14

10 h 15 : repas de fin d'année. Club féminin « Les Pénélopes d'Aujourd'hui »

Mercredi 15

7 h 30 – 13 h 30 : animations de Noël. Marché Saint-Flaive

14 h 30 : film d'animation dès 4 ans avec L'apprenti du Père Noël au Cinéma Pierre Fresnay. Pôle Culturel

17 h 30 & 20 h 45 : drame avec Vénus noire au Cinéma Pierre Fresnay. Interdit aux moins de 12 ans. Pôle Culturel



Du 16 décembre au 2 janvier Animations de Noël. Relations Publiques (cf. p. 12)

Jeudi 16

Visite-conférence au musée du Louvre dans le cadre des Visages de l'Art. Pôle Culturel

9 h : randonnées pédestres. RSP
9 h : Permanence au CCAS. Ami Services

17 h 30 : ballet Le lac des cygnes. Club féminin « Les Pénélopes d'Aujourd'hui »

20 h 45 : séance publique du conseil municipal, en mairie, bâtiment B, salle Jacques Berthod

Vendredi 17 et samedi 18

19 h : concert A.M.A.E.R. à l'Espace Jeunesse. Direction de la Jeunesse et des Sports

20 h 30 : le cabaret de l'Aventure au Théâtre de l'Aventure. Pôle Culturel

Samedi 18

7 h 30 – 13 h 30 : animations de Noël. Marché Saint-Flaive

9 h – 17 h : porte ouverte. Épicerie sociale d'Ermont

14 h 15 : après-midi cinéma avec l'apprenti sorcier organisé par les conseils de quartier Chênes et Balzac/Bapaumes/Rosignaux au Théâtre Pierre Fresnay. Politique de la Ville et de la Vie de Quartier

Mercredi 22

9 h 30 : contes de Noël pour les 3-5 ans par Christine Huvier de l'association Dans tous les sens. Bibliothèque annexe Les Passerelles

16 h : contes de Noël, dès 5 ans, à la Médiathèque intercommunale André Malraux. Relations Publiques

18 h & 20 h 45 : thriller avec L'homme qui voulait vivre sa vie au Cinéma Pierre Fresnay. Pôle Culturel

Jeudi 23

9 h : randonnées pédestres. RSP

Jeudi 30

9 h : randonnées pédestres. RSP



Associations

- > Association Paroissiale d'Ermont 01 34 14 29 01
- > Aide-Vie-Actions (AVA) 01 34 12 02 86
- > Ami Services – 01 39 59 22 33
- > Club des retraités « Tambour Battant » 01 34 15 40 72
- > Club féminin « Pénélopes d'aujourd'hui » – 01 34 15 35 27
- > Club « Le Bel Âge » – 01 34 15 71 45
- > Épicerie sociale d'Ermont 01 34 13 32 82
- > Groupe pédestre de la MJC 01 34 13 76 65
- > Les Amis des Arts – 01 34 15 70 97
- > Maison des jeunes et de la culture 01 34 15 73 31
- > Retraite sportive du Paris 01 39 97 72 87

Services municipaux

- > Action Éducative 01 30 72 38 32
- > Centre socio-culturel des Chênes 01 34 14 32 65
- > Centre socio-culturel François Rude - Espace Rebuffat 01 34 44 24 60
- > Communication, Information, Documentation & Archives 01 30 72 38 27
- > Conservatoire Jacques Juteau 01 34 15 51 14
- > Conservatoire/Département théâtre 01 30 72 52 94
- > Développement durable 01 30 72 38 52
- > Ermont-sur-Scènes (théâtres Pierre Fresnay et de l'Aventure) 01 34 44 03 80
- > État civil/Elections 01 30 72 38 38
- > Jeunesse 01 34 44 10 30
 - Point Cyb 01 34 44 10 35
 - Espace Loisirs Jeunes 01 34 44 10 36
 - Point Information Jeunesse 01 34 44 27 30
 - CMEJ 01 34 44 10 33
- > Petite enfance et Prévention santé 01 30 72 37 95
- > PLU 01 30 72 37 18
- > Pôle Culturel 01 30 72 37 11
- > Police municipale intercommunale 01 30 72 94 60
- > Politique de la Ville et de la Vie de Quartier 01 30 72 38 21
- > Relations Publiques 01 30 72 38 28
- > Services techniques municipaux 01 30 72 31 90
- > Sports 01 34 44 10 30
- > Urbanisme 01 30 72 38 53

Établissements publics

- > Centre communal d'action sociale (CCAS) 01 30 72 38 50
- > Communauté d'agglomération Val-et-Forêt 01 34 44 82 00
- > Bibliothèque intercommunale "Les Passerelles" 01 34 14 97 32
- > Médiathèque intercommunale André Malraux 01 34 44 19 99
- > Syndicat Émeraude 01 34 11 92 92